

SHAC

Société d'histoire
d'Ahuntsic-Cartierville

Bulletin no 8 / novembre 2020

Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville

Institutions et citoyenneté



Illustration de cette page

Bordeaux est une prison

Acrylique sur papier minéral

Jacques Lebleu, 2012

Illustration de la page couverture

Olympiade au Parc Youville, 10 juin 1954

Un spectacle de La Roulotte devant une foule de spectateurs clôture la soirée

Archives de Montréal, Fonds Service des parcs. VM105-Y-1_0127-013_3600px

Utilisation sous licence Creative Commons 2.5 Canada

(attribution - pas d'utilisation commerciale - partage dans les mêmes conditions)

Le bulletin
Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville
est publié par la
Société d'Histoire d'Ahuntsic-Cartierville

10125 rue Parthenais, Espace 206, Montréal, QC, H2B 2L6

Coprésident : Yvon Gagnon / presidence.shac@gmail.com

Communications : Laurent Lefebvre / communications.shac@gmail.com

Coordination du bulletin et graphisme : Jacques Lebleu / bulletin.shac@gmail.com

Mot du coprésident



SHAC

Société d'Histoire
d'Ahuntsic-Cartierville

Patrimoine Histoire Documentation

Yvon Gagnon Coprésident de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Pour la première fois, le mot de bienvenue d'un numéro d'Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville sera le fait d'une seule personne. Bien que tous les sièges du conseil d'administration soient pourvus, la deuxième fonction à la coprésidence n'a pas été comblée. En effet, lors du conseil d'administration faisant suite à l'assemblée générale du 3 septembre dernier, les six autres membres du conseil ont accepté que je puisse assurer la coprésidence. Cette décision s'inscrit dans la dynamique de réflexion que nous avons entreprise sur la refonte de nos statuts et règlements. La version révisée sera présentée lors de la prochaine assemblée générale de mai 2021.

Vivre l'histoire en direct. C'est ce que l'année 2020 nous apporte depuis le printemps dernier. Cette pandémie qui n'en finit plus nous apporte des moments difficiles et pénibles pour plusieurs d'entre nous. Il est vrai qu'elle bouscule nos façons de faire et de penser les choses. Il est indéniable que cette année s'inscrira dans le grand livre de l'histoire de l'humanité. Cependant, tous les grands événements, et ce, peu importe les années et les époques, furent également des périodes où les gens ont vécu l'histoire en direct. Cette notion prend place aussi dans des microévénements à l'échelle terrestre lorsque des changements surviennent dans notre environnement social : mariage, naissance, décès, études et carrières. Notre quotidienneté, c'est aussi vivre l'histoire en direct.

Ce numéro complète la thématique annuelle portant sur les institutions et la citoyenneté. Nous vous proposons, pour conclure, une balade temporelle autour de certaines institutions. Votre voyage débute à la fin du XVII^e siècle au Fort-Lorette et se termine au XX^e à l'hôpital Fleury. Nos auteur(e)s, se sont penchés sur le mariage, la famille, la villégiature, la justice, l'économie sociale, le communautaire et l'éducation. Nous vous souhaitons un beau voyage qui vous fera découvrir, nous l'espérons, des aspects inconnus de votre milieu de vie.

Dans ce huitième bulletin de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

- 5 **Alexandre Lapointe**
Vivre à la mission de la Nouvelle-Lorette
- 13 **Jacques Lebleu**
Lancement de la chaîne VIDEO SHAC sur YouTube
- 14 **Stéphane Tessier**
Les citoyens et la villégiature...une histoire d'amour !
- 16 **Mélissa Greene et Geneviève Riendeau (GUEPE)**
Le Parcours Gouin : pour et par les citoyens
- 18 **Yvon Gagnon**
Une histoire de famille : les Bastien-Gravel
Les Gravel
- 22 **Patrick Goulet**
Le mariage : un défi d'amour et de cohésion sociale
Extrait des secrets d'histoire à l'église du Sault-au-Récollet
- 25 **Jocelyn Duff**
Un Iroquois et des Algonquins de Sault-au-Récollet témoignent
au procès d'un contrebandier
- 30 **Diane Archambault-Malouin**
D'abord, prendre en mains son panier d'épicerie
- 34 **Jean Poitras**
La création du Collège Ahuntsic
- 39 **Jacques Lebleu**
Edmund Alleyn et le Sault-au-Récollet

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Dépôts légaux à Bibliothèque et Archives nationales du Québec & Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 2562-458X (Imprimé, 30 novembre 2020)

Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville / Variante de titre : Au fil d'ABC

ISSN 2562-4598 (En ligne, premier semestre 2021)

Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville / Variante de titre : Au fil d'ABC

*Les auteurs sont seuls responsables du contenu de leurs textes.
Ceux-ci ne constituent pas une prise de position de la SHAC.*

Photographie de cette page :
Journée de neige sur la rivière des Prairies
vue du parc Maurice-Richard.

Photo Jacques Lebleu, SHAC, février 2017

Vivre à la mission de la Nouvelle-Lorette

Alexandre Lapointe
Anthropologue

Ce texte fait suite à celui publié au mois de mai 2020. Dans la publication précédente, il a été question des raisons derrière la création d'une mission à Sault-au-Récollet en 1696 et du contexte dans lequel elle a quitté les lieux en 1721. Dans ce texte, nous traiterons de la vie quotidienne dans la mission catholique de la Nouvelle-Lorette et nous nous efforcerons de mieux connaître ses résidents.

Après d'avoir quitté la mission de la Montagne, la communauté autochtone de la mission de la Nouvelle-Lorette réside au Sault-au-Récollet de 1696 à 1721. Il s'agit du dernier village autochtone de l'île de Montréal. Or, malgré ses vingt-cinq ans d'existence, peu de témoignages subsistent sur la vie quotidienne et la composition de cette communauté durant les années où on la retrouve sur les rives de la rivière des Prairies. En 1922, les registres de la mission brûlent dans l'incendie du presbytère d'Oka où ils étaient conservés. Toutes les informations concernant les mariages, les baptêmes et les enterrements des années 1696 à 1721 ont ainsi été perdues.¹ Malgré ces pertes, il est possible de retrouver des détails sur l'identité et le quotidien de ses habitants par quelques témoignages de contemporains qui ont visité la mission. Les recensements officiels de la colonie des années 1698 et 1716 constituent également des sources importantes. Ces deux recensements officiels nous révèlent de fascinantes informations et nous permettent de comparer la mission aux autres établissements de l'île de Montréal et d'avoir ainsi une idée de son importance dans la colonie. Ces informations sont complétées par d'autres renseignements sur cette communauté avant et après son départ des rives de la rivière des Prairies.

« [...] *une mission d'Iroquois, qui ont quitté leur pays pour adorer le vrai Dieu* »²

Le premier groupe fondateur de la mission de la Nouvelle-Lorette se compose d'Iroquois catholiques qui proviennent de la mission de la Montagne sur le Mont-Royal.³ Ce nouveau village n'est toutefois pas indépendant de celui de la Montagne : c'est une même communauté divisée en deux sites. Cette division est une mesure qui vise initialement à éloigner les jeunes hommes des tentations de la ville. Cependant, sous la pression du Saint-Sulpice de Montréal, l'ensemble de la communauté de la Montagne va graduellement quitter pour le Sault-au-Récollet. Ce déménagement est officiellement complété en 1705.

Le groupe qui traverse l'île de Montréal en 1696 pour s'établir sur les rives de la rivière des Prairies nomme son nouveau village *Skawenati* « l'autre côté de l'île ». Ses résidents s'auto-désignent alors comme les *Skawenatironon* « les gens de l'autre côté de l'île ». Leur village est entouré d'une palissade de bois et jouxte le Fort Lorette où résident les Européens. Ces deux forts constituent la mission de la Nouvelle-Lorette.⁴

Les témoignages de l'époque notent la foi catholique très forte des gens de la communauté. Les pratiques comme la messe et les prières communes sont appliquées avec dévotion. Pendant cette période, les Iroquois des missions s'auto-désignent premièrement et communément comme des *Kariwiioston* « des Croyants ».⁵

La mission de la Nouvelle-Lorette demeure une extension du monde culturel iroquoien : ses structures claniques matrilineaires demeurent intactes, la culture et le mode de vie sont semblables à ceux des autres Iroquois. Les Iroquois des missions n'ont jamais coupé les contacts avec leurs familles dans l'État de New-York. Même en pleine guerre entre l'Iroquoisie et la Nouvelle-France, les familles se visitent mutuellement.

Dans la communauté iroquoise de la mission, on retrouve des Hurons et des gens issus des cinq nations iroquoises. Toutefois, la majorité des membres sont des Mohawks. De ce fait, le dialecte mohawk devient la langue de communication.⁶ Avec la religion catholique et les clans matrilineaires, la langue commune permet d'unifier ces membres venus parfois de différents villages ou nations iroquoises.

Pour les Iroquois catholiques, venir s'installer à proximité des Français ne constitue pas une soumission. Ceux-ci ne se considèrent pas comme des réfugiés. Ils restent dans leurs propres villages autonomes avec leurs propres dirigeants. Ils sont des alliés de la France. Pendant toute la période de la Nouvelle-France, les Autochtones des

missions ne paient pas de redevances seigneuriales. Ils ne sont pas non plus conscrits dans la milice. Les Iroquois des missions ne sont jamais fouillés ni contrôlés à l'entrée de villes. Ils ne sont presque jamais punis pour des crimes, même le meurtre de Français, tant leur importance est vitale pour la colonie. Les Autochtones des missions de l'île de Montréal ne se considèrent donc pas comme des sujets français, mais comme des membres d'une nation indépendante alliée à la France.

Durant les années où ils occupent le Sault-au-Récollet, les Iroquois de la mission se dissocient de la Ligue iroquoise (*Rotinossionni*) en tant qu'entité politique : ils vont même entrer en guerre contre l'Iroquoisie aux côtés des Français. Lors du traité de la grande paix de 1701, les missions iroquoises signent en tant que nations indépendantes.

Cinq nations de la Ligue iroquoise (d'est en ouest)

Noms en mohawk	Noms donnés par les Anglais	Noms donnés par les Français au 17 & 18 ^e siècle
Kanienkehaka	Mohawk	Agnier
Onenhiotehaka	Oneida	Onneiout
Onontakehaka	Onondaga	Onontagués
Koiokwenronon	Cayuga	Goiogouen
Tsionontowanehaka	Seneca	Tsonnontouan

« [...] où les plus libertins demeurent » : L'alcool et la mission de la Nouvelle-Lorette

Selon les textes d'époques, la création de la mission de la Nouvelle-Lorette est due aux problèmes de consommation d'alcool de jeunes hommes⁷ de la mission de La Montagne.

La proximité de la ville et le voisinage des troupes en campagne ont offert plusieurs occasions à certains individus de prendre goût à l'alcool et la consommation excessive va amener des débordements dont se plaignent les Missionnaires comme les Autochtones eux-mêmes. Bacqueville de la Potherie raconte à ce propos : « *Les Chefs s'apercevant que le libertinage commençoit à corrompre les mœurs des jeunes Guerriers, par la proximité de la Ville, où ils s'amusoient à boire à l'excès, engagerent il y a un an Mr. de Bellemont de faire une seconde Mission au Saut au Recolet, où les plus libertins demeurent, dont un Ecclesiastique prend le soin.*⁸ »

La mission du Sault-au-Récollet est initialement une extension de la mission de la Montagne, une mesure temporaire pour éloigner les jeunes hommes des tentations de la ville et dans l'espoir d'isoler les bons chrétiens des influences néfastes. François Vachon de Belmont désirait depuis longtemps cette migration. Après avoir fait part de ce projet en 1689 à Louis Tronson, le supérieur du Saint-Sulpice de Paris,⁹ celui-ci lui réécrit : « *Je vois que vous voulez faire des saints de tous ceux qui vous restent, puisque vous allez séparer les boucs d'avec les brebis par une nouvelle acquisition. Dieu veuille que cette habitation, à l'autre bout de l'île, étant remplie de vos disciples, il ne vous reste, à la Montagne, que des élus et des prédestinés.*¹⁰ »

Cependant, le problème n'est pas généralisé. M. de Belmont lui-même nous donne une statistique dans le plan de la mission de la Montagne qu'il dessine en 1694 : on peut y lire dans le coin gauche que sur une population totale de 220 personnes, on n'y trouve que 6 « *yvrognés* » et 3 « *yvrognesses* ». ¹¹ Si le Sault-au-Récollet a été destiné aux individus ayant des problèmes de consommation, les statistiques démontrent que ceux-ci déménagent sur le site avec l'ensemble de leurs familles : en 1698 tous les groupes d'âges sont représentés de façon assez équivalente dans les deux communautés (voir tableau 1698).

Si les Autochtones et les Sulpiciens ont pu considérer un moment l'existence de cette mission divisée en deux sites, rapidement le Sulpice de Montréal va faire pression pour que tous les résidents de la Montagne quittent les lieux pour rejoindre la communauté du Sault-au-Récollet¹². Ce déménagement est officiellement complété en 1705.

Kanactagenanok pinama Skanewating ki dajikegwaban

« Les Iroquois du Lac-des-Deux-Montagnes avaient résidés précédemment au Saut-au-Récollet ». Cuoq, Jean-André. 1886 : Lexique de la langue algonquine. Montréal : J. Chapleau. P. 372-3.

1698	Population de l'île de Montréal ¹³			
	Autochtones		Colons	
	Sault-au-Récollet	La Montagne	Ville-Marie	Autres paroisses
Hommes de 50 ans et plus	6	5	66	31
Hommes de moins de 50 ans	22	33	158	77
Garçons de 15 ans et plus	11	10	158	78
Garçons de moins de 15 ans	18	23	235	139
Femmes mariées ou veuves	36	52	195	105
Filles de plus de 15 ans	2	1	58	29
Filles de moins de 15 ans	18	36	222	112
Religieux ¹⁴	0	0	28	4
Religieuses	0	0	65	2
Total	113	160	1185	577
	273		1762	

« [...] des Iroquois qui font village dans l'isle du Montreal avec des Algonquins »¹⁵ :

En 1687, le Sulpicien Michel Barthélemy note la présence d'Algonquins à la rivière des Prairies.¹⁶ Avec la fondation de la mission dans le nord de l'île, ceux-ci vont être invités à s'établir auprès des Iroquois. À la différence de la mission du Sault Saint-Louis (Kahnawake) qui est exclusivement iroquoise, la mission de la Nouvelle-Lorette accueille ainsi une seconde communauté. L'intendant, Antoine-Denis Raudot, nous informe qu'en 1710, la mission peut fournir 40 guerriers iroquois et 30 guerriers algonquins¹⁷. À propos des Iroquois, il précise que « ces premiers y sont les maîtres étant les plus nombreux ».¹⁸ En 1736, après leur établissement au lac des Deux Montagnes (Kanehsatake), Louis-Thomas Chabert de Joncaire dit pareillement « Les Iroquois qui sont les maîtres de ce vilage [sic] ».¹⁹ Cela ne veut pas dire que les Algonquins sont soumis aux Iroquois, mais que pour les Algonquins le village appartient aux Iroquois chrétiens.

Les familles iroquoises vivent en permanence à la mission tandis que les familles algonquines se servent du village comme un pied-à-terre sur l'île de Montréal. Ils repartent à l'automne chasser sur leurs territoires le long de la rivière des Outaouais pour ne revenir qu'au printemps. Pour les Algonquins de l'époque, leur véritable « maison » est leur territoire de chasse familial bien plus que ce lieu de rassemblement estival.

Les Algonquins nomment tous les lieux qu'ils exploitent et où ils vivent ; ils se contentent « d'algonquiniser » les noms de lieux où vivent des étrangers et où ils ne sont que de passage. Dans le cas de la mission de la Nouvelle-Lorette, on voit qu'ils ne vont

jamais le traduire son nom iroquois dans leur langue. Le Sulpicien Jean-André Cuoq note cependant que pour les Algonquins, Skawenati signifiait toute la région du Sault-au-Récollet, mais que pour les Iroquois ce nom ne désigne que le site de la mission de la Nouvelle-Lorette.²⁰

Si les deux communautés vont vivre dans le même village, elles ne vont pas se fusionner. Même après l'établissement au lac des Deux Montagnes, on peut voir qu'il n'y a pas ou peu d'intermariages²¹ et que chacune possède ses propres chefs. Ainsi, deux langues vont être en usage dans la communauté ; le mohawk et l'algonquin.

La mission comme espace féminin

Les vrais occupants permanents de la communauté sont les femmes iroquoises. Les maisons et les champs leur appartiennent. Leurs maris quittent leurs villages d'origine pour vivre avec elles. Ce sont elles qui donnent l'identité clanique à leurs enfants. On voit donc à la mission plusieurs générations de femmes de mêmes familles qui résident dans de grandes résidences communes : les « maisons longues ». Chacune de ces maisons peut accueillir une cinquantaine de personnes et est associée à un clan maternel chez les Iroquois. Dans cette société, les femmes âgées acquièrent un pouvoir décisionnel très important auprès des membres de leur clan : elles sont consultées pour toutes les décisions importantes et détiennent un droit de veto sur la participation des hommes de leur clan à un raid. L'observation suivante, faite à Kahnawake par le Jésuite François-Joseph Lafiteau, peut s'appliquer à la mission de

la Nouvelle-Lorette :

« Rien n'est plus réel que cette supériorité des femmes. C'est dans les femmes que consiste proprement la Nation, la noblesse du sang, l'arbre généalogique, l'ordre des générations, & de la conservation des familles. C'est en elles que réside toute l'autorité réelle : le pays, les champs & toute leur récolte leur appartiennent : elles sont l'ame des conseils, les arbitres de la paix & de la guerre : elles conservent le fisc ou le trésor public ; c'est à elles qu'on donne les esclaves : elles font les mariages ; les enfans sont de leur domaine, & c'est dans leur sang qu'est fondé l'ordre de la succession ». ²²



The basket seller (la vendeuse de paniers) Attribué à un émule de Cornelius Krieghoff.

Au 19e siècle, les femmes mohawks ont la réputation d'être des commerçantes assidues.

Source : Wikimedia commons

L'activité par excellence des femmes iroquoises est l'agriculture. La société iroquoise pratiquait une division sexuelle des tâches. Autour et au sein du village, toutes les activités liées à la vie étaient le domaine des femmes. Les religieux tenteront en vain de persuader les hommes autochtones de pratiquer les labours à l'image des paysans français, mais pour les Iroquois et les Hurons cette activité est féminine et complètement inappropriée pour un guerrier. Les hommes sont néanmoins responsables de défricher la terre, mais ce sont les femmes qui s'occupent de semer et d'entretenir leurs champs. Pour les Algonquins et les Algonquines, l'agriculture n'est simplement pas attirante, car la chasse donne un rendement supérieur pour un investissement en temps inférieur. De plus, la traite de la fourrure est

beaucoup plus lucrative que la vente des récoltes.

Gédéon de Catalogne nous mentionne que les femmes produisent « quantités de bled d'Inde, Feves daricos, Citrouilles, melons, Soleils (tournesols) ». ²³ Il s'agit des plantes cultivées traditionnellement par les Iroquois. On peut aussi voir que la vie à la mission a eu peu d'impact sur l'abandon des techniques traditionnelles d'agriculture. La gestion agricole iroquoise se rapproche de l'horticulture : c'est-à-dire qu'au lieu de favoriser une monoculture, les Iroquois vont mélanger les espèces de plantes (maïs, courge et haricots) pour maximiser le rendement des sols.

Il y a eu néanmoins une tentative de produire du blé. Dans le recensement de 1698, la mission de la Montagne et celle de la Nouvelle-Lorette vont produire respectivement 500 et 300 minots de blés cette année-là. Cependant, la culture du blé est graduellement abandonnée. En 1716, seulement 140 minots sont produits à la mission de la Nouvelle-Lorette. Il est possible que la production de blé à la Montagne ait été faite par des colons, car les Autochtones et le Séminaire louent des terres. La culture du blé ne semble pas nécessaire puisque la production de maïs est suffisante pour nourrir la communauté autochtone montréalaise et même exporter des surplus à Kahnawake. ²⁴

La culture principale des missions est donc le blé d'Inde. En 1698, les missions de la Montagne et de la Nouvelle-Lorette produisent 72 % de tout le blé d'Inde cultivé sur l'île de Montréal. ²⁵ En 1716, la mission du Sault-au-Récollet à elle seule produit 1800 minots annuellement, c'est-à-dire 60 % de toute la production de blé d'Inde de l'île. On voit ainsi par les recensements que 200 arpents sont exploités au Sault-au-Récollet en 1716.

1716	Minots de blé	Minots de blé d'Inde ²⁶
Ville-Marie	20 000	150
Pointe-aux-Trembles	7000	430
Rivière des Prairies	3000	100
Lachine	7000	0
Bout-de-l'Île	4000	500
Sault-au-Récollet	140	1 800

Les Autochtones n'adoptent pas non plus les techniques d'élevage de leurs voisins d'origine européenne. En 1698, les seuls animaux d'élevages présents sont les cochons ; 8 à la Montagne et 5 au Sault-au-Récollet. En 1716, les porcs disparaissent et les seuls animaux possédés sont 4 chevaux.

Outre les champs, les femmes exploitent également les ressources de la forêt à proximité. Elles sont également très actives dans le commerce avec la ville de Montréal. Gédéon de Catalogne souligne entre autres qu'elles exploitent des érablières dans les environs de leur village et qu'elles vont vendre le sucre en ville. Également très en demande à l'époque, le capillaire du Canada (*Adiantum pedatum*)²⁷ est aussi vendu par les femmes de la communauté. Les colons et les Autochtones l'utilisent en infusion contre les maladies respiratoires. Les Iroquoises vont continuer d'avoir une réputation de femmes industrieuses après le déplacement de la mission : au 19^e siècle, de nombreuses peintures de Kornelius Krieghoff représentent les femmes de Kahnawake et Kanehsatake se rendant à Montréal pour y vendre de l'artisanat. Le Sulpicien Jean-André Cuoq note que les Algonquins donnent aux femmes iroquoises le nom de Wadjahonak « celles qui chassent proche ». Constamment parties vendre des produits dans les villages des environs, « chose que ne font jamais les Algonquines », elles reviennent dès qu'elles ont fait un petit profit, semblable à une chasse au petit gibier que l'on ferait près du campement.²⁸

Importance de la mission pour la colonie

L'intérêt des autorités coloniales pour maintenir la présence de missions à proximité de Montréal n'est pas que spirituel. L'intendant Duchesneau déclare en 1681 que les Autochtones des missions « [...] mettent le pays en sureté et y apportent des pelleteries ».²⁹ Gédéon de Catalogne nous dit aussi que les seules activités des hommes de la mission sont « la chasse, la pesche et la guerre. » Dans les faits, les missions ont un rôle économique, militaire et de médiation très important en Nouvelle-France. L'économie de la Nouvelle-France repose sur la traite de la fourrure, qui est rendue possible par l'habileté des chasseurs autochtones.

Les hommes de la mission sont effectivement tous chasseurs, mais certains servent aussi d'intermédiaires commerciaux auprès des nations éloignées. Dans toutes les guerres coloniales, des troupes d'Autochtones des missions sont présentes, y compris lors des conflits contre les Iroquois des Cinq Nations. En plus de fournir des guerriers, les forts des missions constituent des lieux de refuges en cas d'attaques iroquoises. Il est bon de noter que les membres de l'élite coloniale ne considèrent pas ces Autochtones comme des troupes françaises. Ce sont d'abord des alliés. Les gens des missions ont leurs propres objectifs de guerre qui diffèrent de ceux de la France. Chez les Autochtones, le but d'un raid est la prise de scalps et de captifs pour venger ou remplacer un mort et acquérir du prestige. Traditionnellement, le succès d'un de ces objectifs met fin à une expédition guerrière. Pour les encourager à continuer les raids contre ses ennemis, l'État français soutient matériellement leurs familles en leur absence, va leur donner armes et munitions et surtout offrir de généreuses primes sur les scalps et les prisonniers.³⁰ L'influence de leurs missionnaires est prédominante pour leur participation aux guerres. Ces derniers sont les intermédiaires entre les Autochtones et l'État. Certains missionnaires accompagnent même parfois les groupes de guerriers des missions pour leur servir d'aumôniers. Finalement, les Iroquois catholiques sont tout désignés pour servir de diplomates (et d'espions) par la langue commune avec les Iroquois de l'État de New York et leurs liens familiaux avec ceux-ci. Évidemment, cela peut également servir dans l'autre sens et les Anglais se servent d'Iroquois pour espionner les Français.³¹ La guerre est importante dans l'histoire de la mission de la Nouvelle-Lorette. Durant son existence, les colonies de la France et l'Angleterre s'affrontent dans deux grandes guerres et, chaque fois, la participation des guerriers de la communauté est sollicitée.

L'importance de la mission pour l'île de Montréal

Le recensement de 1698 nous apprend que 273 autochtones habitent l'île de Montréal ; 113 au Sault-au-Récollet et 160 à la Montagne. Les Autochtones forment alors 13 % de la population permanente de l'île de

Montréal³². Cette proportion augmente à 15 % de la population en 1716. Avec ses 398 résidents en 1716, le Sault-au-Récollet est le troisième foyer de population le plus important sur l'île de Montréal, tout juste après la paroisse de Rivière-des-Prairies qui a 410 habitants.

1716	Population de l'île de Montréal ³³			
	Autochtones		Colons	
	Sault-au-Récollet	Bout de l'île	Ville-Marie	Autres paroisses
Hommes de 50 ans et plus	19	8	150	61
Hommes de moins de 50 ans	66	70	280	187
Garçons de 15 ans et plus	30	40	250	106
Garçons de moins de 15 ans	64	90	550	372
Femmes mariées ou veuves	129	80	450	236
Filles de plus de 15 ans	15	10	380	106
Filles de moins de 15 ans	74	60	665	285
Religieux	0	0	25	5
Religieuses	0	0	102	0
Total	397	358	2852	1358
	755		4210	

On peut voir dans les recensements que les proportions de chaque groupe d'âge sont sensiblement les mêmes que leurs voisins d'origine européenne. La seule différence notable est le très faible pourcentage de « filles » de plus de quinze ans, c'est-à-dire de femme célibataire en âge de se marier. Chez les Autochtones des missions, à peine 2 % des femmes de plus de quinze ans sont célibataires en 1698 tandis que chez les colons de l'île la proportion est de 19 % (34 % si on y inclut les religieuses). Le pourcentage de « garçons » de plus de quinze ans, c'est-à-dire d'hommes célibataires est beaucoup plus élevé : 16 % en 1698, tandis que chez les colons, cette proportion monte à 44 %, en y incluant les religieux (5 %). Ici, on voit que les garçons se marient plus tardivement que les filles, ce qui correspond à la pratique commune aux autres Iroquois où un jeune homme doit faire ses preuves à la guerre ou à la chasse avant de se marier. La question se pose tout de même : dans une société où la proportion d'homme et de femme est la même, comment retrouve-t-on plus d'hommes célibataires que de femmes ? On peut émettre l'hypothèse que cela s'explique du fait que les hommes sont souvent absents du village pour une période prolongée pour faire la chasse, le commerce ou la guerre et qu'ils peuvent avoir été absents lors du recensement. Il n'en reste pas moins que les populations des missions sont fluctuantes : de nouveaux convertis arrivent sans cesse, mais des membres partent également pour diverses raisons. De plus, ces informations ne prennent pas en compte les Autochtones de passage qui pouvaient être parfois quelques centaines. On sait aussi qu'en temps de guerre, la population augmente : les Algonquins laissent femmes, enfants et personnes âgées sur place par mesure de protection.

Cependant, les deux principales causes de dépopulation sont la guerre et la maladie. Outre les guerriers qui perdent la vie au combat, chaque déclaration de guerre entre la France et l'Iroquoisie entraîne des départs ; en 1689, c'est 81 Oneidas qui quittent la mission pour retourner dans leur pays.³⁴ Le voisinage des Européens expose également davantage les Autochtones des missions aux maladies européennes et ceux-ci en meurent davantage que leurs voisins européens. Les missions sont frappées à répétition par les épidémies qui fauchent chaque fois près du quart de leurs populations. Par exemple, en 1687, la mission de la Montagne est touchée par une épidémie qui tue quarante Autochtones³⁵. En 1702, une cinquantaine d'autochtones vont mourir de la variole sur une période de trois mois au Sault-au-Récollet.³⁶

Présence et importance des religieux à la mission

Le Recensement général de la Colonie de la Nouvelle-France de 1698 et celui de 1716 notent la présence d'un seul résident permanent non autochtone à la mission : le Sulpicien Robert-Michel Gay, supérieur de la nouvelle mission. Le choix de ce jeune prêtre de 33 ans pour être en charge de la mission peut s'expliquer par trois raisons. Premièrement, il est nécessaire d'éloigner M. Gay de M. de Belmont : ceux-ci ont de nombreux différends, au point où M. Gay demande à plusieurs reprises à ses supérieurs son rapatriement en France. Deuxièmement, François-

Michel Gay semble avoir été particulièrement doué pour l'apprentissage des langues autochtones, ce qui prédispose à un poste dans une mission. Troisièmement, M. Gay est souvent critiqué par ses supérieurs pour son comportement téméraire. Alors qu'il accompagne les guerriers de la mission comme aumônier, il s'expose à plusieurs reprises dangereusement aux combats.³⁷ Outre son conflit avec M. de Belmont, sa bravoure auprès de la communauté, sa connaissance des langues autochtones et sa jeunesse peuvent expliquer le choix de ce prêtre pour être en charge d'un village formé initialement de jeunes guerriers et de leurs familles. M. Gay reste le supérieur de la mission après son déménagement au lac des Deux Montagnes et garde ce poste jusqu'à sa mort en 1725.

M. Gay semble avoir été très proche des gens de la communauté au point où les supérieurs du Séminaire de Paris et de Montréal conviennent de ne pas l'informer du but du déménagement la mission du Sault-au-Récollet : y remplacer les Autochtones par des colons français. En 1722, François Magnien, le procureur du séminaire de Paris, avertit le Séminaire de Montréal d'éviter de se presser de créer des censives au Sault-au-Récollet « pour éviter la peine que cela pourrait faire à M. Gay et aux sauvages ».³⁸

Au Sault-au-Récollet, M. Gay est secondé par deux autres missionnaires sulpiciens ; Maurice Quéré de Tréguron et, à partir de 1717, Hamon Gouen. En plus de célébrer les offices religieux, un des mandats des Sulpiciens est l'éducation des garçons, ce qui leur vaut une gratification royale de 6000 livres annuellement. Cet enseignement, qui porte sur l'apprentissage de la langue et de la culture française, ainsi que des métiers techniques européens, ne semblent pas avoir eu beaucoup de succès. Une des raisons étant que les garçons suivent leurs pères pour s'initier à la chasse et s'absentent pour des périodes prolongées.

À la mission de la Montagne, les Sœurs de la Congrégation ont une école pour laquelle le roi leur offre une gratification annuelle de 3000 livres pour faire l'éducation des filles autochtones. Lors de la construction de la mission de la Nouvelle-Lorette, les Sœurs participent financièrement avec l'argent de leur gratification. En 1701, les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame établissent une école pour les filles à la mission et semblent avoir beaucoup plus de succès sur place que les Sulpiciens. Cela s'explique du fait que les femmes et les filles iroquoises vivent à la mission à longueur d'année et qu'il est donc beaucoup plus facile de leur donner des leçons. En 1701, Sœur Marguerite Le Moyne³⁹ raconte au gouverneur Louis-Hector de Callière la technique utilisée pour l'enseignement des filles : « On en prend six d'entr'elles que l'on nourrit et que l'on entretient comme si elles payaient pension. Ces six petites sauvagesses, étant sans cesse sous les yeux de leurs maîtresses, sont plus tôt formées, et servent ensuite à former les autres ».⁴⁰ L'enseignement dispensé aux filles est à la fois religieux et technique. On cherche à leur apprendre la langue française, à les vêtir à la française et à les initier au tissage. Sœur Marie-des-Anges, Sœur Guyon dite de la Passion et Sœur Courtemanche dite Sainte-Claire vont œuvrer auprès des filles durant l'existence de la mission de la Nouvelle-Lorette.⁴¹

Il convient de rappeler que Sœur Marie-des-Anges a un passé différent de ses consœurs. Née Mary Sayward, elle a été capturée en 1693 à l'âge de onze ans dans un raid abénaquis en Nouvelle-Angleterre. Rachetée par les Sœurs de la Congrégation, elle se convertit au catholicisme à Montréal et entre dans les ordres quelques années plus tard. La présence d'un certain nombre de captifs anglais à la mission, dont des enfants à éduquer et convertir, peut expliquer le choix de cette religieuse d'origine anglaise. Les missionnaires sulpiciens et les sœurs de la Congrégation qui œuvrent dans la communauté ont l'obligation d'apprendre les langues autochtones. Le mohawk et l'algonquin sont les seules en usages dans la communauté ; même les offices religieux se déroulent entièrement en langues autochtones, contrairement aux paroisses françaises de l'île où le latin est utilisé.

Pendant ses années d'existence, la mission de la Nouvelle-Lorette est une communauté authentiquement autochtone. Une communauté qui agit comme une nation indépendante. Alliée de la France, elle est un soutien essentiel dans la défense de l'île de Montréal. Bien qu'ils vivent au voisinage des colons, ses habitants ont un mode de vie quasi identique à celui de leurs parents non chrétiens : ils gardent leurs langues, traditions, modes d'habitation et techniques agricoles. Bien qu'ils intègrent des objets de fabrication européenne, leur culture propre n'en est pas altérée. En fait, le seul emprunt notable aux Français est la religion ; la communauté est une mission catholique. Toutefois, bien qu'ils adoptent la religion, ils l'adaptent également et l'intègrent à leur culture. Celle-ci devient un des traits identitaires qui cimenter cette nouvelle communauté. Le missionnaire possède une grande influence : il est l'intermédiaire du pouvoir français, mais il n'est pas un chef. Il ne peut prendre de décision pour la communauté sans son approbation. Le clergé n'a pas (encore) le pouvoir de modifier les traditions, les us et les coutumes des Autochtones. Ce sont alors les religieux et religieuses qui doivent apprendre, voire se plier à ceux-ci. C'est une communauté dynamique dont le nombre est en augmentation au moment où elle déménage à Kanehsatake, là où l'on retrouve ses descendants aujourd'hui.

Notes pour l'article « Vivre à la mission de la Nouvelle-Lorette »

- 1 Les registres de la mission de la Montagne des années 1680 à 1696 brûlèrent à la même occasion.
- 2 Bacqueville de la Potherie, Claude-Charles Le Roy. 1753 : Histoire de l'Amérique Septentrionale. Tome premier. Paris : Nyon & fils. P. 344
- 3 Pour ses résidents iroquois, la mission de la Montagne est appelée par ses résidents Kanehsatake « au pied de la côte » puisqu'elle se trouvait au pied du Mont-Royal.
- 4 Relation par lettres de l'Amérique septentrionale, années 1709 et 1710. Archives nationales outre-mer (ANOM), COL C11A 122/ fol.309
- 5 Lozier, Jean-François. 2018. Flesh Reborn, The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century. Montréal: McGill-Queen's Press. P. 208
- 6 Idem. P. 311
- 7 L'abandon de la mission de la Montagne et le départ de la totalité de sa population pour le Sault-au-Récollet sont dus à d'autres raisons expliquées dans le précédent article. Voir Lapointe, Alexandre. « Les Seigneurs sulpiciens, les Autochtones et le Fort Lorette. » Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, Bulletin 7, mai 2020 : 25-6. Pour la consommation d'alcool exclusive chez les jeunes hommes de la mission, voir Belmont, François Vachon de. 1840. « Histoire de l'eau-de-vie en Canada » dans Collection de mémoires et de relations sur l'histoire ancienne du Canada, d'après des manuscrits récemment obtenus des archives et bureaux publics en France ; publiée sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec. Doc 8. Cowan & fils, Québec. 1840 : 8, 8
- 8 Claude-Charles Le Roy de la Potherie dit Bacqueville de la Potherie, va séjourner au Canada de 1698 à 1701 en tant que contrôleur de la marine et des fortifications au Canada. C'est probablement en 1698, l'année de son arrivée, qu'il visite la mission de La Montagne. Il y rencontre le directeur de la Mission François Vachon de Belmont et apprend qu'un groupe vient de partir pour aller s'établir sur les bords de la Rivière des Prairies. Bacqueville de la Potherie, Claude-Charles Le Roy. 1753 : Histoire de l'Amérique Septentrionale. Tome premier. Paris : Nyon & fils. P. 344
- 9 Troisième supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice de 1676 à 1700.
- 10 Lettre de Tronson à Belmont, 19 juin 1689. Fonds du Séminaire de Saint-Sulpice (FSSS), MG17, A7-2, série II. Vol. 7. 4143. Archives publiques du Canada (APC).
- 11 Plan de la mission de la Montagne. ANOM, Collection de cartes, plans et dessins d'architecture, Série N, N/III/Canada/12
- 12 Lapointe, Alexandre. « Les Seigneurs sulpiciens, les Autochtones et le Fort Lorette. » Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, Bulletin 7, mai 2020 : 25-6.
- 13 Recensement général du Canada fait par l'intendant Champigny, 14 octobre 1698. Archives publiques du Canada (APC) Archives des Colonies : Recensement du Canada, Série G1, 1685-1739. MG1, Série 1, Volume 461.
- 14 Le recensement note la présence d'un prêtre à la Montagne et d'un autre au Sault-au-Récollet. Ce sont les seuls résidents non autochtones des lieux.
- 15 Relation par lettres [...], années 1709 et 1710. ANOM, COL C11A 122/ fol.309
- 16 Lettre de Tronson à Barthélémy, 1687. FSSS, MG17, A7-2, série II. Vol. 7. 4028-9. APC
- 17 Antoine-Denis Raudot fut co-intendant avec son père Jacques Raudot de 1705 à 1710.
- 18 Relation par lettres [...], années 1709 et 1710. ANOM, COL C11A 122/ fol.309
- 19 Dénombrement des nations sauvages qui ont rapport au gouvernement du Canada, des guerriers de chacune avec leurs armoiries. ANOM. COL C11A 66/ fol.249
- 20 Cuoq, Jean-André. 1886 : Lexique de la langue algonquaine. Montréal : J. Chapleau. P. 372-3.
- 21 Black, Meredith Jean. « A Tale of Two Ethnicities: Identity and Ethnicity at Lake of Two Mountains, 1721-1850, » dans Cowan, ed., Papers of the Twenty-Fourth Algonquian Conference (Ottawa, 1993), 1-7.
- 22 Lafiteau, François-Joseph. 1724. Mœurs des sauvages américains : comparées aux mœurs des premiers temps, volume 3. Paris : Saugrain. P.66
- 23 Mémoire de Gédéon de Catalogne sur le Canada. ANOM, Col C 11A 33/ fol. 217
- 24 Mémoire d'un missionnaire, prêtre de Saint-Sulpice de Montréal, [...]. Fonds du Séminaire de Saint-Sulpice (FSSS), MG17, A7-1, Vol. 1. 71-72. Archives publiques du Canada (APC).
- 25 Elles produisent ensemble 1000 minots et toutes les paroisses françaises en produisent 384.
- 26 Recensement général du Canada par l'intendant Bégon, 12 novembre 1716. APC. Archives des Colonies : Recensement du Canada, Série G1, 1685-1739. MG1, Série 1, Volume 461.
- 27 Mémoire de Gédéon de Catalogne [...]. ANOM, Col C 11A 33/ fol. 217
- 28 Cuoq, Jean-André. 1886 : Lexique de la langue algonquaine. Montréal : J. Chapleau. P. 416. Le nom est encore utilisé aujourd'hui pour parler des femmes iroquoises.
- 29 Lettre de Duchesneau au ministre, 13 novembre 1681, ANOM. COL C11A 5/ fol.291V
- 30 Delage, Denys. « Les Iroquois chrétiens des « réductions », 1667-1770 1-Migration et rapports avec les Français. » Recherches amérindiennes au Québec, 21, 1-2, (1991) : 68-9. Voir également Lozier, Jean-François. « Lever des chevelures en Nouvelle-France : la politique française du paiement des scalps » Revue d'histoire de l'Amérique française. Volume 56, numéro 4, printemps 2003.
- 31 Fortin, Sylvain. 2002. Stratèges, diplomates et espions. La politique étrangère franco-indienne 1667-1701. Sillery : Septentrion
- 32 La population permanente d'origine européenne diminue sur l'île en passant de 2166 en 1695 à 1762 en 1698.
- 33 Recensement général du Canada par l'intendant Bégon, 12 novembre 1716. APC. Archives des Colonies : Recensement du Canada, Série G1, 1685-1739. MG1, Série 1, Volume 461
- 34 Lettre de Tronson à Belmont, 19 juin 1689. FSSS, MG17, A7-2, série II. Vol. 7. 4143. APC.
- 35 Notes historiques devant servir à l'histoire de la mission de la Montagne par un prêtre de St. Sulpice. FSSS, Montréal. Série II. MG17, A 7-2, Série II, Vol. 1. 26. 14624. APC.
- 36 Sœur Saint-Henriette. 1941. Histoire de la Congrégation Notre-Dame de Montréal. Seconde Partie – XVIIIe siècle. C.N.D. Montréal. P. 22
- 37 Lozier, Jean-François. 2018. Flesh Reborn, The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century. Montréal: McGill-Queen's Press. P. 292
- 38 Lettre de M. Magnien à Chaumaux, 26 mai 1722, Dans Tremblay, Louise, 1981 : La politique missionnaire des sulpiciens aux XVIIe et XVIIIe siècles, 1668-1735. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal p.109. Doc. # 2073.
- 39 Supérieure de la Communauté Notre-Dame à quatre reprises.
- 40 Beaubien, Charles-Philippe. 1898. Le Sault-au-Récollet. Ses rapports avec les premiers temps de la colonie. Mission-paroisse. C. O. Beauchemin & fils. Montréal : p. 163
- 41 Idem

La Lancement de la chaîne VIDEO SHAC sur YouTube

Jacques Lebleu

Coordonnateur du bulletin de la SHAC

Selon les statuts et règlements adoptés lors de son assemblée constituante le 23 août 2016, la mission de la SHAC se décline en trois volets : patrimoine, histoire et documentation. Il y a un peu de tout ça dans les deux premières productions vidéo qu'elle a lancé publiquement cet automne.

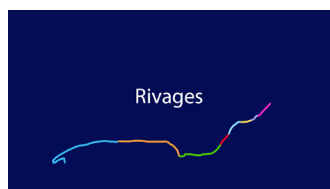
Dans la première, qui inaugurerait la chaîne YouTube VIDEO SHAC, où se retrouveront ses réalisations présentes et futures, une adhérente depuis les premiers jours de la société, Mme Monik Desjardins, nous raconte sa vie dans le nord de la ville des années quarante aux années soixante-dix. Née dans Villeray, elle a vécu dans les quartiers St-Simon-Apôtre et Sault-au-Récollet et habite aujourd'hui Ahuntsic.

Elle y partage avec nous sa passion pour son quartier et les gens qui l'habitent et exprime sa volonté de voir préservés leurs souvenirs. C'était donc pratiquement incontournable qu'elle soit la première à nous livrer son témoignage. La vidéo « Monik Desjardins, Mémoire vivante » a été mise en ligne le samedi 10 octobre 2020.

Une semaine plus tard, le 17 octobre, c'est une entrevue intitulée « André Gravel, Citoyen du Sault-au-Récollet » qui a été rendue disponible. M. Gravel a été tour à tour syndicaliste, médiateur, enseignant, membre du conseil de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) puis président du conseil de Solidarité Ahuntsic. Il nous y présente sa vision de son quartier et de la vie citoyenne. La vidéo comporte trois chapitres : Rivages, Solidarité, Éducation.

Une troisième production viendra s'ajouter à VIDEO SHAC bientôt. Vous y entendrez M. Sébastien Allard, résident du district Sault-au-Récollet depuis 70 ans et père de six garçons, nous expliquer comment il a contribué à rassembler des citoyens pour demander aux Jésuites de déménager le collège classique St-Ignace sur le boulevard Henri-Bourassa Est quand leur noviciat a quitté la Maison St-Joseph.

Nous avons en tête plusieurs projets additionnels pour la prochaine année. Gardez un œil sur VIDEO SHAC!



Les citoyens et la villégiature...une histoire d'amour !



Coucher de soleil, Cartierville, vers 1910. Illustration de périodique tirée des albums de rues d'Édouard-Zotique Massicotte.

BANQ numérique. Cote MAS 5-17-A

La photo originale est de N. M. Hinshelwood.

Stéphane Tessier

Conférencier, conteur, animateur-historique, guide et chercheur

La Révolution industrielle se déroule au Québec à la fin du 19^e siècle et au début 20^e siècle. Les usines apparaissent près du Canal Lachine puis dans l'est (Hochelaga et Maisonneuve). L'actuel Vieux-Montréal est lieu d'une activité portuaire intense, son port constituant à ce moment le plus grand port intérieur au monde! Un nouveau phénomène apparaît, la mécanisation du travail et pour opérer les machines, Montréal reçoit une immigration issue de deux sources : l'exode rural de Canadiens français et l'arrivée d'immigrants issus des îles britanniques, notamment les Irlandais.

L'activité industrielle y est telle que l'élite et la bourgeoisie se déplacent vers les faubourgs près du Mont-Royal. Les fortunés vont aussi découvrir les berges de la rivière des Prairies et celles de la rivière des Mille-Îles grâce au chemin de fer. Cette classe possède les moyens et le temps pour le loisir. Elle va créer des associations typiquement champêtres: clubs équestres, de polo, sports nautiques...

Inauguré en 1876, le « Petit Train du Nord » du Curé



Regatta. At Cartierville, Poirier, Conrad, 21 juillet 1937, Fonds Conrad Poirier, BANQ Vieux-Montréal, P48, S1, P1691

Antoine Labelle va permettre aisément de se rendre dans des lieux bucoliques comme Bordeaux, où passe le train de banlieue. Ce mouvement vers la villégiature se manifeste par l'apparition de divers hôtels. Les hôteliers avaient comme pratique d'afficher le nom de leur clientèle dans les journaux locaux. La villégiature à ce moment n'étant accessible qu'à une certaine élite, afficher les noms des clients était une forme de publicité. Je crois que cette pratique est disparue! J'ai essayé de m'enregistrer sous Honoré Mercier...

Les hôteliers devaient se distinguer de leurs concurrents par une plage, ou par une piste de danse, un terrain de tennis, un mini-golf... Cet apport touristique bénéficie aux petites municipalités rurales et certaines d'entre elles offrent une navette entre les hôtels et la gare. Ils pouvaient aussi faire ériger une chapelle... surtout dans le cas de la communauté anglophone protestante qui compose une grande partie de ces villégiateurs. Les hôtels pullulent dans Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville. Il y avait les hôtels Meunier, Klondyke, Picard, Péloquin, Marcotte...



Castellani's Hotel, Cartierville, Montreal, Que.

Montreal Novelty Manufacturing & Art Co., Ltd. Carte postale, Collection Pierre Monette, BANQ Rosemont – La Petite-Patrie CP 5483

Puis, cette élite passe à une seconde phase : la construction de maisons de villégiature. Le Manoir MacDougall dans Saraguay en est un exemple éloquent. Cette demeure d'environ 60 pièces était habitée seulement saisonnièrement! Les Ogilvie, Meighen, Molson, Reford et bien d'autres issus de l'élite anglophone viennent s'y établir. Saraguay est érigé en municipalité en 1914 et fusionnera à Montréal en 1964. Elle compte en 1921 environ une cinquantaine d'habitants, dont la très grande majorité a une résidence permanente ailleurs, notamment dans le Mille Carré Doré. Le Manoir MacDougall est la dernière (1930) maison de villégiature érigée dans Saraguay par cette élite en raison de la grande crise économique.



Maison Mary-Dorothy-Molson / Manoir MacDougall, 9095, boulevard Gouin Ouest.

Photos Jacques Lebleu / SHAC, mai 2017

Comme ailleurs, la villégiature va se démocratiser grâce à l'implantation du tramway. Il atteint les berges de la rivière des Prairies à partir de 1895. Une ligne atteignait Ahuntsic et une autre Cartierville. L'entre-deux-guerres, période aussi qualifiée d'« Années folles », se caractérise par l'introduction du divertissement populaire. La classe ouvrière peut compter sur l'amélioration de sa condition et peut dépenser pour s'amuser : cinéma, salle de danse, restauration (hotdog et frite), sports professionnels (hockey, baseball, crosse, boxe...). Puis viennent les parcs d'attractions comme le Parc Belmont, qui apparaît en 1923 et ferme en 1983.



Amusement park. Flying Otaris.

Poirier, Conrad. 13 août 1937, Fonds Conrad Poirier, BAnQ Vieux-Montréal P48, S1, P1093

En plus du tramway, la multiplication des routes et l'accessibilité à l'automobile donnent naissance au « tourisme » d'une journée. Des plages apparaissent sur l'île-de-la-Visitation, à l'île Perry, au parc Raimbault, puis à Sainte-Geneviève et à Rivière-des-Prairies. Plus présente dans ces deux derniers secteurs, la classe moyenne se fait construire d'humbles chalets, des « camps ». On comptait près 700 « camps » à Rivière-des-Prairies dans les années 1950!

La période qui suit la deuxième grande guerre en est une d'urbanisation et de construction domiciliaire frénétique. L'aspect bucolique de cet ancien monde rural est remplacé par la banlieue, puis par une urbanisation intense avec la construction de routes, ponts, centres commerciaux, écoles, églises...

Cependant, il reste un petit bout de nature qui appartient encore — dit-on! — aux citoyens : les parcs. C'est le cas du réseau des parcs-nature qui sont nés à la fin des années 1970 et au début des années 1980 de mouvements citoyens afin de protéger un patrimoine naturel et historique.

Des lieux comme les parcs-nature du Bois-de-Liesse et du Bois-de-Saraguay sont des anciens domaines que possédait cette élite anglophone, très majoritairement d'origine écossaise, qu'elle quittera suite à l'inauguration de l'Autoroute 13 et du pont Louis-Bisson. Le Parc-Nature de l'Île-de-la-Visitation est constitué de plusieurs terrains dont celui du site des Moulins qui appartenait à la compagnie Milmont Fiberboard (usine de cartons fibres). Les lieux n'étaient plus en exploitation depuis des dizaines d'années lorsque la ville de Montréal en a fait l'acquisition aux débuts des années 1980. Pendant cette période d'inactivité, la population fréquentait les lieux comme un parc informel. On y trouvait quelques dépotoirs également. Ce parc est inauguré en 1983. Le projet comprend l'acquisition de bâtiments historiques et patrimoniaux comme la maison du Meunier et la Maison du Pressoir. Un site industriel était devenu un parc-nature. Chapeau!

Le réseau des parcs-nature est une structure issue de l'ancienne communauté urbaine de Montréal qui gère ses espaces naturels sauvegardés par l'initiative citoyenne. Elle semble tristement oublier son histoire puis sa relation avec les citoyens et la communauté. Le sort de plusieurs bâtiments d'intérêt historique sous sa juridiction est à déplorer : bâtiments non accessibles à la communauté, mal utilisés ou en mauvais état, improvisation et vision déficiente...

Nous devons nous les approprier, car ils sont à nous!

Références sur demande

Le Parcours Gouin : pour et par les citoyens

Mélissa Greene

Responsable des services professionnels
GUEPE

Geneviève Riendeau

Responsable des services récréotouristiques
Chargée de projet du Parcours Gouin
GUEPE

Si vous avez erré dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à observer les bâtiments remplis d'histoire, vous vous êtes sûrement aperçus de l'émergence d'un bâtiment bien moderne depuis quelques années. Dressé entre la rivière des Prairies, le pont Viau et la station de métro Henri-Bourassa, le Pavillon d'accueil du Parcours Gouin tourne une page d'histoire en offrant à Ahuntsic-Cartierville le tout premier bâtiment à consommation énergétique net zéro à Montréal! Revenons en arrière pour se remémorer le fil des événements qui a mené à sa construction.

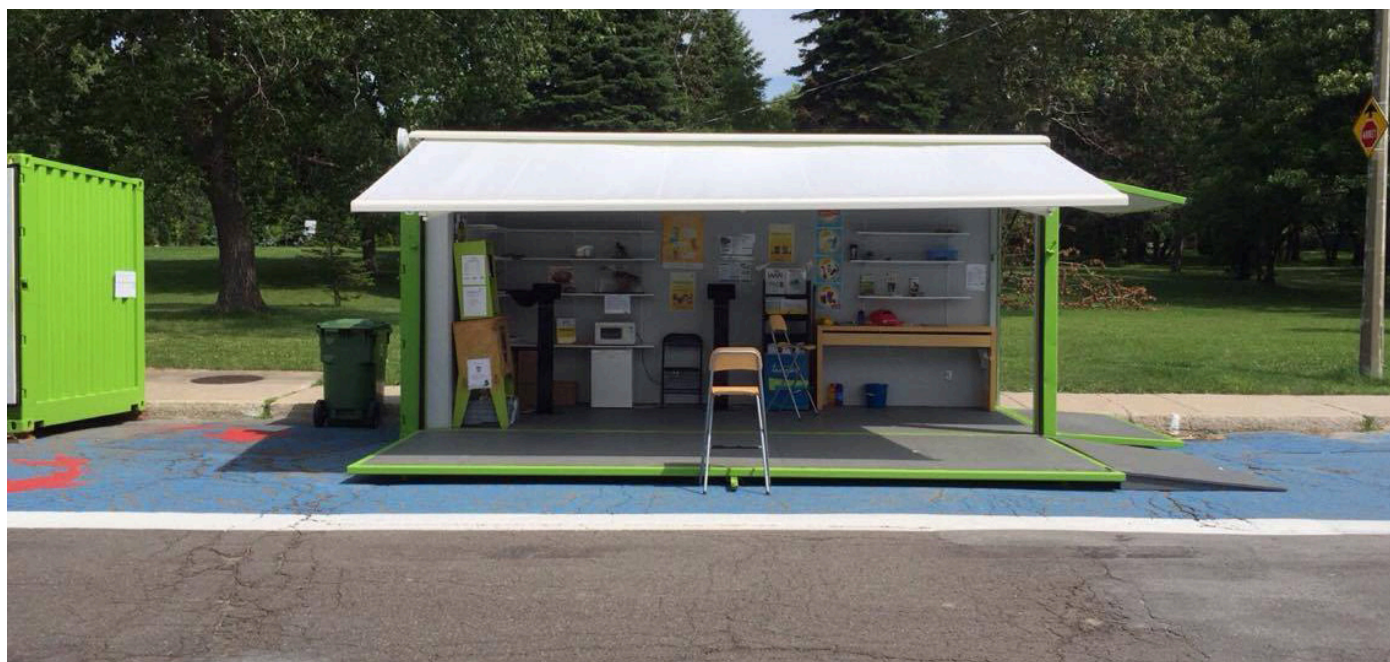
Concept

L'idée à la base du projet du Parcours Gouin est de valoriser et redonner, par les espaces verts près des berges, accès à un cours d'eau majeur pour les Montréalais: la rivière des Prairies. Le développement résidentiel et la vie urbaine nous ont fait un peu oublier cette rivière pourtant d'importance majeure dans l'histoire de Montréal. Le Parcours Gouin est un projet d'envergure pour l'arrondissement. Il est à la fois un

circuit cyclable, un long parc linéaire et un point de référence pour des activités extérieures. Les trois axes de la programmation d'activités mettent en valeur l'environnement, l'histoire et la culture et les loisirs que la rivière et les berges offrent aux Montréalais.

Dès les premiers travaux de ce projet d'envergure en 2012, les citoyens sont impliqués. Plusieurs forums de consultations sont organisés dans les premières années pour que les citoyens donnent leurs idées et s'attachent au projet. Le Conseil d'arrondissement adopte le plan directeur d'aménagement des berges au printemps suivant, puis la rue piétonne voit le jour quelques années plus tard. Différents projets pilotes d'animation et de poste d'accueil sont mis en place. On y fait des activités sur la faune et la flore, l'agriculture urbaine, on y prête de l'équipement, bref, on offre des outils pour que les citoyens profitent du milieu. Les années qui suivent consolident ces actions via le développement de plusieurs services supplémentaires, tel qu'un café basé sur des perspectives de développement durable.

Malgré son histoire récente, le Parcours Gouin est déjà bien plus qu'un bâtiment d'accueil où on surveille la consommation d'énergie! C'est 19 parcs urbains, dont 3 parcs-nature reliés par 15 kilomètres de berges. Le défi de développer des activités efficaces est de taille, mais la rivière prédominante et la riche histoire du quartier, notamment du Sault-au-Récollet, permettent à l'arrondissement, GUEPE et leurs partenaires d'offrir des programmations quatre saisons efficaces pour tous.



Accueil de la rue piétonne temporaire Park-Stanley, été 2015. Photo : GUEPE



Concert en plein air présenté par Concerts Ahuntsic en fugue, 13 juillet 2018. Photo : GUEPE

L'impact sur la communauté

D'abord liés par une piste cyclable, les parcs du Parcours Gouin sont aussi tous liés par l'histoire et la biodiversité des quartiers. Développer le Parcours Gouin permet aussi de faire revivre ces fragments du passé par des activités d'interprétation du patrimoine guidées et autonomes. On y met en valeur des maisons, des monuments, mais aussi des espaces comme l'ancien site du Parc Belmont, l'église de la Visitation et la prison de Bordeaux. Déjà, en début de projet, plusieurs activités s'organisent dans les parcs, que ce soit des activités nautiques au parc de Beauséjour ou des activités de découverte de la biodiversité avec GUEPE dans les parcs-nature. Les citoyens-étant déjà présents par-ci, par-là dans ce réseau de parcs, il allait donc de soi de mettre sur pied une programmation pour eux.

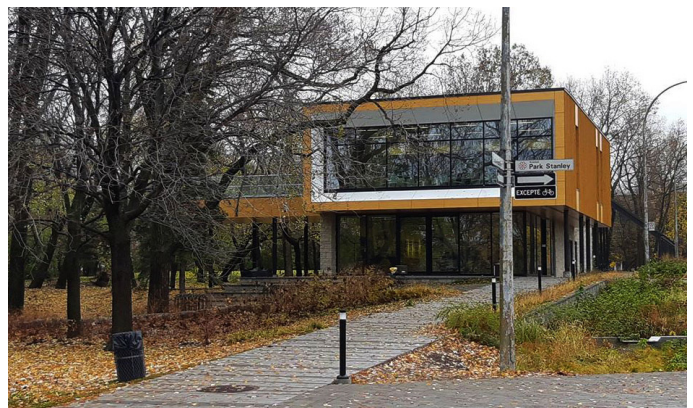
Le développement du réseau du Parcours Gouin par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, en collaboration avec GUEPE, unifie la programmation et augmente l'accessibilité des services présents par l'ajout d'une foule d'activités et d'évènements rassembleurs gratuits. Des randonnées en rabaska, des fêtes de quartiers, un marché public, des activités itinérantes... les occasions sont nombreuses pour les citoyens de se rassembler à différents endroits sur le parcours, été comme hiver.

Malgré sa stature imposante, le pavillon d'accueil est devenu un lieu rassembleur que les citoyens se sont appropriés. Tout le monde y trouve sa façon de l'habiter. Des clubs de loisirs s'y rencontrent, les élèves de l'école Sophie-Barat viennent y manger leur dîner tandis que d'autres profitent du prêt de matériel. Les résidents du quartier y récoltent des fines herbes et autres trésors alimentaires qui poussent dans les bacs de la rue Park-Stanley devenue piétonne de façon permanente en 2018.

L'avenir du Parcours Gouin

Depuis son inauguration officielle en 2017, le bâtiment à consommation énergétique net zéro qui fait office de pavillon d'accueil pour le Parcours Gouin est encore unique en son genre sur l'île. Bien que la certification LEED soit attribuée à plusieurs autres bâtiments à Montréal, il est toujours le seul conçu pour produire autant d'énergie qu'il en consomme. Pour le moment, vu son caractère unique, la méthode pour mesurer la consommation énergétique du pavillon est toujours en développement.

Le Parcours Gouin vise en plus à devenir un pôle de découvertes pour l'initiation d'activités de plein air en ville: ski de fond, vélo à pneus surdimensionnés, camping, sports nautiques... Les évènements prennent de l'ampleur chaque année et les projets se diversifient. Vraiment, les citoyens d'Ahuntsic-Cartierville d'aujourd'hui et de demain ont la chance unique d'écrire un grand chapitre du Parcours Gouin, de son pavillon d'accueil et de leur quartier!



Le Pavillon d'accueil du Parcours Gouin, premier bâtiment conçu pour une consommation énergétique net zéro à Montréal.

Photo: GUEPE

Une histoire de familles : les Bastien-Gravel (suite)

Les Gravel

Yvon Gagnon

Coprésident de la
Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Joseph Macé Gravel dit Brindilière 1616-1686
« *Le premier de ceux qui nous a donné une patrie,
une histoire, un devoir.*¹ »

Cet article est le second de la série sur l'histoire des familles Bastien-Gravel. Il porte sur l'arrivée du premier Gravel en Amérique et sur une partie de sa descendance. Ce volet se veut la porte d'entrée qui conduira vers Joseph Alphidas Elzéar Gravel sur la terrasse Bastien, aujourd'hui le parc Nicolas-Viel. Les deux prochains articles à paraître porteront sur Trefflé Bastien en mai 2021 et le dernier de cette série, en novembre 2021 sur J. A. E. Gravel.

Les origines

Tout comme la famille Bastien, la présence des Gravel en Nouvelle-France remonte au tout début de la colonie. En effet, l'ancêtre de tous les Gravel du Canada, Joseph Macé-Gravel, débarque en 1641 sur la Côte-de-Beaupré. Selon le curé de Boischatel, l'abbé Pierre Gravel, il serait venu en Nouvelle-France avant même les fondateurs de Ville-Marie!² Joseph est né vers 1614 à Dinan en Bretagne ou bien à Tourouvre dans le Perche en 1616. Qu'importe qu'il soit Breton ou Percheron, sa descendance n'en est pas moins étonnante. Nous ne savons pas à quelle époque et ni pourquoi il ajoute le patronyme de sa mère (Macé) à son nom de famille. Cependant, le nom Brindelière ou Brindillière nous laisse croire qu'il était de petite taille. Selon un de ses généalogistes, ce serait par moquerie que les gens de son entourage l'ont affublé de cette épithète. Toujours est-il que l'impressionnante postérité des Gravel au Canada débute avec le mariage de Joseph avec Marguerite Tavernier le 1^{er} mai 1644 dans la chapelle Notre-Dame-des-Anges à Québec. Ils s'établiront dans le village de Château-Richer sur la Côte-de-Beaupré. En 1666, Joseph exploite une terre de 52 arpents et possède 32 bestiaux. Il est aussi entrepreneur, car il assure le charroi de la pierre pour la construction du Château Saint-Louis à Québec entre 1647-1648. Il est également maçon, puisqu'il participe à l'érection de l'église paroissiale de Québec qui deviendra cathédrale en 1674. Joseph et Marguerite auront douze enfants.

Dans cette fratrie, il y a deux couples de jumeaux, une première en Nouvelle-France. Il serait injuste de ne pas prendre quelques lignes pour relater l'histoire

de Françoise Gravel, l'avant dernière des cinq filles de la famille. Elle prendra le nom de sœur Sainte-Anne lorsqu'elle rejoindra la communauté religieuse des Ursulines de Québec. Dans sa biographie de Ludger Gravel³, Laurette B. Richer raconte sa participation à la fondation du monastère des Ursulines de Trois-Rivières : « Entrée au couvent à Québec en 1678, elle sera l'une des trois religieuses qui iront, par voie d'eaux, de Québec à Trois-Rivières, accompagnées de Rigaud de Vaudreuil et du supérieur du monastère, monsieur de Montigny. L'analyste des Ursulines, mère Marguerite Marie, cousine de Benjamin Sulte⁴, rapporte : « Par une heureuse navigation ils ne prirent que trois jours ». Françoise Gravel choisit, malgré son éducation et son instruction, de servir ses compagnes. Elle fut donc la première sœur converse du monastère de Trois-Rivières. En 1978, Mère Germaine Biron, archiviste des Ursulines, dédiera à Françoise Gravel une des salles de la bibliothèque du monastère où sont conservées les archives. C'est pour perpétuer son souvenir et reconnaître ses qualités exceptionnelles qu'elle la décrira comme une personne « Douce et sociable, austère et très indulgente envers autrui, dont la conduite fut toujours une source abondante d'édification pour ses sœurs ».

Les générations se succèdent et se rapprochent de Montréal

Ce ne sera qu'à partir de la quatrième génération après l'arrivée de Joseph Macé-Gravel en Nouvelle-France qu'un de ses descendants s'installe à Lanoraie. Pierre Gravel et Marie Guyon, sa deuxième épouse, s'établissent sur une terre en 1780 avec leurs enfants. Leur fils François Gravel épousera Angélique Vanier qui habitait la paroisse de Saint-Martin (Laval). Ils feront mentir le proverbe puisque ce sera l'époux qui prendra pays. François sera donc cultivateur à Saint-Martin.

Leur fils, Joseph Gravel, également cultivateur exploitant de belles terres à Saint-Martin, et sa deuxième épouse, Marguerite Vinet dit Larente, donneront naissance en 1818 à Léon Gravel. Ce dernier épousera en 1843 Denise Délima Adeline Lauzon native de Sainte-Geneviève, un joli village de l'ouest de l'île de Montréal.

Les époux seront cultivateurs à Saint-Martin. Ils auront huit enfants, cinq garçons et trois filles, dans une belle maison de pierres. Pour les besoins de notre histoire, nous nous intéresserons particulièrement à l'aîné de la famille, Léon, et à son cadet Ludger.



Maison des Gravel à Saint-Martin (Laval).

De gauche à droite : Marcel Gravel (fils de J.A.E. Gravel), Joseph Alphidas Elzéar Gravel (fils de Léon Gravel junior), Léon Gravel junior (père de J.A.E. Gravel) et Zéphirin Gravel (oncle de Léon Gravel junior).

Photographe et année inconnus.

Fonds Pierre Gravel de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Ludger Gravel

Ludger Gravel voit le jour le 6 novembre 1864 à Saint-Raphaël de l'île Bizard. Selon la biographe de Ludger, « Aucun document ni lettre ne peut expliquer le départ de Léon Gravel et de sa famille de Saint-Martin alors que ses frères et sœurs s'établiront à Saint-Martin, sur des terres léguées par Joseph Gravel, leur père »⁵. La vie de Ludger Gravel se déploie autour de trois grandes passions qui guideront simultanément son parcours : les affaires, la philanthropie et le collectionnement. Très tôt, il fera l'apprentissage du commerce de la quincaillerie chez Thomas Wilson & Co. Par la suite en 1881, il sera commis chez P.P. Mailloux et Barsalou qui deviendra P.P. Mailloux, grossiste en quincaillerie. Parallèlement à son emploi, il travaillera à son compte dans la mise en marché de l'huile Balmoral pour les essieux de charrettes. Le dépositaire de l'huile n'est nul autre que le commerce de son employeur sur la rue Saint-Paul. Ce partenariat et cette bonne entente seront favorables à Ludger au moment de la retraite de son patron en 1901. C'est alors qu'il fait l'acquisition du commerce. Visionnaire, il délaisse le commerce des fers et des crampons pour cheval pour se consacrer aux accessoires des automobiles. Il investira en 1922 dans le cinéma avec la création de la compagnie Laval Photoplays Limited, qui produira, entre autres, le film *Pourquoi se marier?* Il sera un fervent défenseur de la langue française.

Lorsque des voyageurs américains visitaient son imprimerie dans son commerce de la Place Jacques-Cartier, il leur disait : « Tout se fait en français ici quoique je fasse des affaires avec des maisons de l'Ontario, des autres provinces du Canada et des États-Unis »⁶. La formation des jeunes sera une des grandes préoccupations de son parcours. Il sera commissaire scolaire à la CECM. Il fondera en 1903 avec dix de ses concitoyens, dont Trefflé Bastien, l'Assistance publique. Cet organisme était un refuge de nuit pour hommes et femmes, vieillards, infirmes et enfants. Sa passion pour la numismatique et la sauvegarde du Château Ramezay ne fait aucun doute, du fait qu'il sera présent aux assemblées de la Société numismatique de 1895 à 1933, année de son décès. Le Château Ramezay possède dans ses réserves un buste de Ludger Gravel offert par Alfred Laliberté.

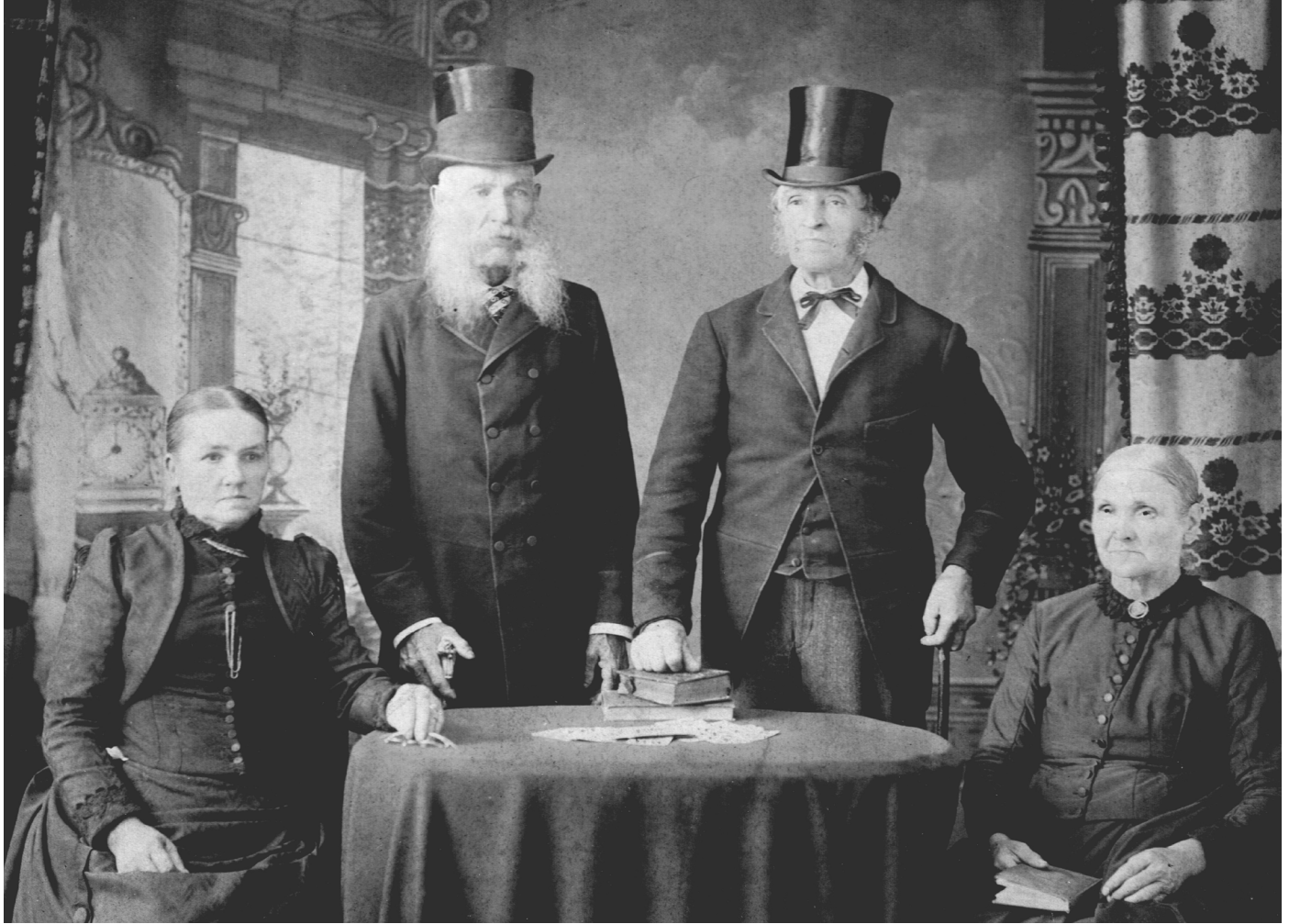
Léon Gravel et Cordélia Reeves

Léon Gravel fils, devenu adulte, s'est installé comme cultivateur à Saint-Martin à proximité de sa famille pendant quelque temps. Nous ne connaissons pas les circonstances exactes qui ont poussé Léon Gravel à venir s'établir à Montréal. Comme plusieurs milliers de jeunes Canadiens français, l'attrance de la grande ville pourrait sans doute expliquer ce déplacement. Les circonstances de la rencontre entre Léon et sa future épouse Cordélia Reeves nous sont encore inconnues, mais des hypothèses intéressantes nous sont offertes. Les Gravel de Laprairie sont apparentés aux Gravel de Montréal de par leur ancêtre commun Joseph Macé-Gravelé et selon Pierre Gravel⁷, ils se connaissaient. Bref, Cordélia vit le jour à Laprairie en 1852 et le curé du village dans ce temps-là se nommait Isidore Gravel⁸. Ce dernier conduisit la jeune Cordélia à sa première communion.

La famille Reeves déménage à Montréal vers 1866-1867 selon les annuaires Lovell. Nous les retrouvons installés au 253 de la rue Mignonne⁹ et Joseph exerce le métier de chapelier. Cette profession nous conduit vers le monde de la fabrication des calots en fourrure. Le père de Cordélia, Joseph Reeves, initia très tôt sa fille au métier de la confection d'articles vestimentaires en fourrure. Au cours des années 1870, la famille Gravel s'est installée à Montréal dans le quartier où habitent les Reeves. Cordélia et Léon se sont probablement croisés à cette époque ou bien ils furent présentés l'un à l'autre par des relations interposées. De fil en aiguille, Léon épouse Cordélia le 14 mai 1872, dans la paroisse de Notre-Dame-de-Grâce. Le nouveau couple prend domicile au 85 de la rue St-Constant. Léon exerce le métier de commis tandis que Cordélia poursuit sa profession de chapelière. Elle connaîtra une belle et longue



Cordélia Gravel, née Reeves.
Photographe et année inconnus.
Fonds Pierre Gravel de la Société
d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville



De gauche à droite : Émilie Plante (épouse de Joseph Reeves), Joseph Reeves (père de Cordélia Reeves), Léon Gravel senior (père de Léon Gravel junior) et Adeline Lauzon (épouse de Léon Gravel senior). Photographie et année inconnus.
Fonds Pierre Gravel de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

carrière avec une clientèle célèbre tant dans le champ de la politique que celui des affaires. Le premier ministre Honoré Mercier, le sénateur Raoul Dandurand et les maires de Montréal Hingston et Préfontaine entre autres, furent de fidèles clients. Les riches hommes d'affaires comme Trefflé Bastien fréquentaient aussi l'atelier de Cordélia.

La magistrature n'était pas en reste avec les juges de Lorimier, St-Pierre et Loranger. En 1950, à l'âge de 97 ans, elle accordait une entrevue au journaliste Léon Trépanier de La Patrie pendant laquelle elle déclare être la « doyenne des travailleuses de la fourrure ». En parlant de sa clientèle, elle confiera à Trépanier que « Tous ces messieurs portaient des casques en fourrure, des pardessus doublés en fourrure, avec des collets et manches bordés du même matériel, et comme c'était notre spécialité de nous occuper de cette confection, nous avons leur encouragement ». Le nous qu'elle utilise n'est pas anodin puisque c'est elle qui formera Léon au commerce de la fourrure. Le couple exercera le métier de manchonnier pendant plus de cinquante ans. Léon décède en 1929, à l'âge de 84 ans. Cordélia lui surviva de nombreuses années. Elle meurt à l'âge vénérable de 99 ans en 1951. Ils auront eu cinq enfants. La confection des chapeaux et son commerce seront les éléments déclencheurs d'une longue histoire d'amour entre Joseph Alphas Elzéar Gravel, l'aîné des enfants de Léon et de Cordélia, et Berthe Bastien, l'aînée des sept filles de Trefflé Bastien et de Julie Bertrand. À suivre...

Notes

- 1 Inscription sur la plaque commémorative de la maison ancestrale des Gravel à Château-Richer.
- 2 Laurette B. Richer, *Ludger Gravel 1864-1933*, p. 22.
- 3 *Ibid.*, p. 24
- 4 Benjamin Benjamin Sulte (Trois-Rivières 1841 – Ottawa 1923) est un journaliste, traducteur, essayiste, poète, critique littéraire, militaire et historien québécois et franco-ontarien.
- 5 *Ibid.*, p. 31
- 6 *Ibid.*, p. 68
- 7 Cordélia Reeves et Léon Gravel sont les arrière-grands-parents de Pierre Gravel. C'est grâce au legs documentaire de ce dernier que nous sommes en mesure de produire cette série d'articles.
- 8 Le frère d'Isidore Gravel, Elphège Gravel fut l'évêque de Nicolet de 1885 à 1904.
- 9 Rue ouverte vers 1796 qui deviendra De Montigny en 1894 et porte aujourd'hui le nom De Maisonneuve depuis 1966.

Le mariage : un défi d'amour et de cohésion sociale

Extrait des secrets d'histoire à l'église du Sault-au-Récollet

Patrick Goulet
Ancien marguillier

C'est au moment de son érection canonique comme paroisse (janvier 1736), que débute la rédaction des registres paroissiaux à La Visitation du Sault-au-Récollet faisant alors partie de l'immense diocèse de Québec en Nouvelle-France. Des registres antérieurs à la fondation de la paroisse furent amenés à Oka au moment du transfert de la mission sulpicienne en 1721, où ils disparurent dans l'incendie de 1922. C'est durant la période de 1721 à 1735 que les prêtres sulpiciens assurèrent la poursuite du culte dans ce qu'on appelait la « *desserte* » puis la « *quasi paroisse* » du Sault-au-Récollet en utilisant au besoin les registres de la paroisse voisine de St-Joseph de Rivière-des-Prairies. Le premier mariage de la nouvelle paroisse de La Visitation survient avec l'arrivée du printemps. Marie-Joseph David et Mathurin Martinot unissent leurs destinées devant Dieu le 17 avril 1736 dans l'ancienne chapelle du Fort Lorette, quinze ans avant l'ouverture au culte de l'église actuelle (1751). Il va sans dire que le mariage est essentiel à l'objectif de quitter le nid familial pour fonder un foyer chrétien. Observons ci-après un extrait d'un acte de mariage typique dans nos registres. Notons que le célèbre capitaine de milice et sculpteur des ornements de l'église, David-Fleury David, agit ici à titre de témoin en tant qu'ami de l'épouse. La désignation de la rue Fleury immortalise notre personnage.

1826 : Le mariage de Catherine David et Joseph Labelle

Le trois octobre mil huit cent vingt-six, vu la publication de trois bans de mariage faite au prône de nos messes paroissiales, la dispense du quatrième degré de consanguinité entre les partis ayant été obtenue de monseigneur l'évêque de Telmesse (Mgr Lartigue), le dit trois octobre courant entre, Joseph Labelle, domicilié en cette paroisse, fils majeur de Joseph Labelle, cultivateur, et de défunte Marguerite Tassé, son père de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, d'une part, Et, - Catherine David aussi domiciliée de cette paroisse, fille aussi majeure de Jean-Baptiste David, cultivateur, et d'Éarnable Racine, ses père et mère de cette paroisse, d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement au mariage ni opposition au dit mariage, nous curé soussigné, avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale, en présence de Joseph Labelle, père de l'époux qui n'a pas su signer, et de Charles Giroux, Fleury David, Stanislas David, amis de l'épouse qui ont signés, et de Jean-Baptiste David, père de l'épouse qui n'a pas su signer, de Jacques David, oncle de l'épouse, qui n'a su signer ainsi que l'époux, l'épouse l'a fait (a signé), onze mots rayés nuls, quatre entrelignes approuvées. Huot ptre.

Seuls l'épouse et ses amis ont pu signer l'acte de mariage avec le curé. Les autres s'en abstiennent. Il arrive qu'on invite ceux qui ne peuvent signer, à bien vouloir tracer une marque comme un « X » dépendamment du prêtre présent. La mariée fait le don de son bouquet de fleurs à l'église pour orner les autels du sanctuaire. Ce geste signifie que l'amour des époux est confié à la protection de Marie, sainte patronne de la paroisse.

1834 : Trouver un bon mari avec Ste-Catherine d'Alexandrie

Le sanctuaire de l'église est orné à compter de 1834 d'une magnifique



Ste-Catherine d'Alexandrie.

Tableau de Thomas Valin.

Photographie de Léo Lavergne

toile de l'artiste Thomas Valin. L'œuvre représente la martyre Ste-Catherine d'Alexandrie invoquée par les femmes pour trouver un bon mari. Elle est aussi dans la piété populaire la sainte patronne des « *vieilles filles* » célibataires. Catherine d'Alexandrie est une chrétienne qui refuse l'honneur d'épouser l'empereur romain. Elle veut pouvoir choisir librement son futur mari. Cette liberté qui va de soi de nos jours n'était pas encore acquise et ne l'est toujours pas en certaines contrées du globe. Ste-Catherine amène un courant nouveau qui démontrera plus tard la nécessité du féminisme et de l'égalité des droits. Mais la future sainte ne se contente pas de refuser les avances de l'empereur. Elle osera lui dire : « Je n'ai d'époux que Jésus-Christ ». Il est impensable à l'époque de refuser une demande en mariage de l'empereur sans

oublier que les chrétiens sont persécutés et passibles de la peine capitale. Nous nous abstenons ici de raconter le calvaire de son martyr. Nos ancêtres invoquent Ste-Catherine d'Alexandrie pour trouver « sa vocation » ou « un bon mari ». Notre tableau de Ste-Catherine est aussi intimement lié à un mariage parfait entre la foi et la culture populaire du 19e et 20e siècle. On doit à Ste-Marguerite Bourgeois, à la fin du 17e siècle, la première utilisation de la célèbre tire pour récompenser les jeunes filles de son école composée majoritairement de petites autochtones. La conception et la distribution de sa fameuse tire survint en le jour de la fête de Ste-Catherine, le 25 novembre. Cette coïncidence donna son nom à la célèbre friandise et demeura une tradition jusque vers la fin du 20e siècle. Nous savons que le curé Beaubien (fin 19e & début 20e siècle) ne manque pas à chaque Ste-Catherine, d'envoyer à l'école du village sa ménagère, Victorine Dalcourt, pour distribuer aux enfants les tires concoctées au presbytère ! La tire « Ste-Catherine » tomba presque dans l'oubli collectif cent ans plus tard. Elle demeure encore vivante aujourd'hui à travers l'intérêt suscité par les publications culinaires.

Panorama sur l'Île de La Visitation 1839 & 2016

Quoi de mieux pour les amoureux que d'aller se promener sur l'Île de La Visitation. Le premier panorama de 1839 nous permet d'admirer l'arrière du site des moulins du village du Sault-au-Récollet avant l'incendie de 1846. On entrevoit à gauche l'ancien et unique clocher de l'église. Une croix de Chemin, aujourd'hui disparue, apparaît en avant-plan à droite. Elle est clôturée selon l'ordonnance épiscopale de 1787 conservée aux archives paroissiales. L'objectif consiste à empêcher les animaux irrévérencieux de se soulager de leurs immondices à la base de la croix. On observe plus loin des clôtures de type « perche de cèdre » que l'on rencontre encore aujourd'hui sur l'île et les environs. Le cliché suivant présente le même site en 2016. L'amour demeure indémodable et passe à travers le temps. C'est un don et un mystère qui n'échappe pas aux migrations. Les flux migratoires, et particulièrement ceux qui suivront la défaite de 1760 constituent un défi pour préserver la sacramentalité de l'institution du mariage alors essentiellement catholique.



Panorama des moulins en 2016.
Photographie de Patrick Goulet

1845 : Le mariage « secret » de Marie Moreau et Joseph Walsh

Le projet de mariage entre Marie Moreau et Joseph Walsh obtient l'aval de l'évêque de Montréal par une dispense, des conditions précises, et un serment pour le futur époux de religion protestante.

Lettre de Mgr Bourget au curé Vinet (Mariage Moreau-Walsh)

Évêché de Montréal, le 8 février
1845

« Voici la manière de faire le mariage que vous avez été autorisé à célébrer par la présente dispense.

1° La partie catholique devra se préparer par la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Elle devra tout faire en son pouvoir pour convertir la partie protestante et pour élever les enfants de l'un et l'autre dans la religion catholique.

2° Vous ferez le mariage à la sacristie, ou au presbytère, ou dans la maison d'un particulier comme vous le jugerez bon.

3° Vous ne pourrez assister audit mariage que comme un témoin. En conséquence, vous n'y paraîtrez qu'en soutane, et vous ne ferez aucune prière ni cérémonie religieuse.

4° Les parties se donneront en votre présence et de celle d'au moins deux autres témoins le consentement



Moulins du village du Sault-au-Récollet en août 1839.

Graphite sur papier vélin, Henry William Barnard (1799-1857)
Bibliothèque et archives Canada, ID : 2898370

mutuel, sans qu'il vous soit permis de la leur demander. L'époux dira à l'épouse : Je prends (une telle) qui est ici présente pour ma femme et légitime épouse. Et l'épouse emploiera la même formule.

5° Dans l'acte de mariage, vous ferez mention de la dispense qui vous autorise à marier un protestant et une catholique sans aucune publication de bans.

6° Avant le mariage, la partie protestante signera la formule du serment ci-dessous avec deux témoins. Vous êtes autorisé par la présente à recevoir ce serment au nom de l'évêque, et l'acte demeurera aux archives de la Paroisse.

Par la présente, je vous donne aussi la dispense du temps prohibé » (le mariage peut avoir lieu en tout temps).

+ Ig. évêque de Montréal

C'est dans la toute nouvelle allonge de la sacristie construite en 1844, (voir les lieux en 2018 sur la photo suivante) et aménagée à l'époque en chapelle de semaine, que pourra se dérouler secrètement le mariage. La chapelle est désignée sous le vocable de St-Jean-Baptiste jusqu'en 1922. C'est sous cette « chapelle-sacristie » que seront notamment inhumés quelques partisans patriotes comme Pascal Persillier Lachapelle et Luc Brignon dit Lapierre.

Serment à prêter par la partie protestante

« Je soussigné Joseph Walsh, voulant contracter mariage avec Marie Moreau devant un prêtre catholique et ayant pour cela recours à une dispense particulière de la Cour de Rome, qui a été donnée à la dite Marie Moreau par l'évêque de Montréal, promets à Dieu sur la foi des Sts-Évangiles, et en présence de M. le curé Jacques-Janvier Vinet, délégué du seigneur évêque et des témoins soussignés, que je laisserai à tous les enfants qui naîtront de mon mariage avec la dite Marie Moreau, toute la liberté de suivre la religion catholique apostolique et romaine, et aussi, que je ne gênerai jamais en aucune manière la dite Marie Moreau dans l'exercice de la même religion catholique dont elle fait profession. Ainsi que Dieu me soit en aide et ces Sts-Évangiles ». Joseph Walsh.

On procéda ensuite à l'échange des consentements et à la signature des registres de mariage. L'organiste Basile Piché (neveu du curé Vinet, chauffeur de celui-ci, comptable pour la Fabrique, futur propriétaire des moulins et futur maire de la paroisse) et le sacristain Jean-Baptiste David furent les deux seuls témoins au mariage. Ils assurèrent la validité minimale mais nécessaire à cette cérémonie honteusement discrète et dépouillée tenue le 28 avril 1845. On veut surtout décourager les paroissiens de suivre l'exemple du couple « Walsh ». Tous comprirent cependant que l'amour est plus fort que tout !

Références sur demande



Allonge de la sacristie (1844). Photographie de Jacques Lebleu, novembre 2020

Un Iroquois et des Algonquins de Sault-au-Récollet témoignent au procès d'un contrebandier

Jocelyn Duff, Architecte
Comité recherche et archives

En 1713, le prêtre René-Charles de Breslay est agressé physiquement par deux individus ivres à l'île aux Tourtes, près de Montréal. Breslay accuse le marchand François Lamoureux de leur avoir fourni de l'eau-de-vie. Trois Autochtones de Saut-au-Récollet sont appelés à témoigner au procès. L'affaire prend l'allure d'une vaste enquête. On assigne un grand nombre de témoins à comparaître. Certains viennent d'aussi loin que de Détroit, un comptoir colonial fondé il y a à peine douze ans. Les documents sont conservés aux archives nationales du Québec¹. Ils nous révèlent des choses intéressantes sur la vie en Nouvelle-France. Des chercheurs américains considèrent ce procès comme un témoignage important du début du XVIII^e siècle². Il a curieusement été ignoré par nos historiens canadiens et québécois. Avant de livrer les témoignages, présentons le contexte dans lequel les missions d'évangélisation autour de Montréal s'intégraient aux rouages de l'économie coloniale.

Un gouverneur corrompu

Le sulpicien Breslay livre une lutte acharnée contre les méfaits de l'alcool dans sa mission de l'île aux Tourtes. François Lamoureux a installé un comptoir de traite à proximité du fort où vivent des Népissingues³. Le comptoir marchand est situé sur une terre qu'il loue au gouverneur Vaudreuil pour la somme très élevée de mille livres par année. Mais cela en vaut la peine. Le bail accorde à Lamoureux le droit de chasse, pêche et traite avec les Autochtones sur les terres de la future seigneurie de Vaudreuil. L'endroit est un passage obligé pour les canots qui reviennent du Pays-d'en-Haut et qui se dirigent vers Montréal. Ils descendent la rivière des Outaouais chargés de ballots de fourrures. Le prix du loyer du terrain est exorbitant pour une terre non défrichée qui a peu de valeur. Tout le monde se doute que l'argent du loyer provient des activités de contrebande et que le gouverneur en profite pour lui-même. Ce dernier a invité les Népissingues à s'installer sur l'île aux Tourtes. Cela plaît aux Népissingues qui désirent rester entre eux. Ils ne veulent pas se joindre à la mission des Sulpiciens du Sault-au-Récollet ou à celle des Jésuites du Sault-Saint-Louis (Kahnawake). Ils sont peu nombreux et trouvent les missions trop institutionnalisées à leur goût. Vaudreuil installe donc un magasin au fort de l'île qui sert de poste de traite. Des soupçons de contrebande

présent sur ses terres et le bruit court jusqu'à Versailles. Le gouvernement du royaume décide de suspendre la reconnaissance officielle de la seigneurie à Vaudreuil.

Le gouverneur a l'idée de faire taire les soupçons de contrebande en se donnant un motif honorable. Il demande à Breslay d'y fonder une mission d'évangélisation des Népissingues. La Grande Paix a été signée avec les Premières Nations en 1701. De nouvelles possibilités commerciales s'ouvrent à l'ouest de Montréal. Il est possible dorénavant de sortir des murs de la ville et de s'installer près de la route des fourrures. Pour les marchands de Montréal, cela signifie qu'on peut faire de la traite qui échappe au contrôle des autorités de la ville. Breslay réalise son rêve d'évangélisation en 1703. Le prêtre quitte le confort et ses privilèges de gentilhomme à la cour du roi Louis XIV pour fonder une mission d'évangélisation des Autochtones en Nouvelle-France. Encore influent à la cour, Breslay obtient une rente annuelle de quatre-cents livres du roi. Il n'a pas reçu l'approbation de son supérieur, François Vachon de Belmont, pour fonder une nouvelle mission à l'ouest de Montréal. Les Sulpiciens sont déjà occupés avec la mission de Sault-au-Récollet sur la rivière des Prairies.

Les mesures contre le commerce illégal de marchandises sont très difficiles à appliquer en Nouvelle-France. Des porteurs autochtones établis dans les missions servent d'intermédiaires. Le gouvernement leur reconnaît le droit de commercer librement avec les Anglais et ils n'ont pas besoin de permis pour faire la traite des fourrures. Les marchands ont recours à ces porteurs pour réduire les risques de saisies et de condamnations⁴. Les religieux sont favorables à l'installation de postes de traite sur les missions. Le magasin retient les Autochtones dans le camp des Français et les empêche d'aller consommer de l'eau-de-vie à Montréal. Les Jésuites, par exemple, accueillent un poste de traite au Sault-Saint-Louis. Il est facile de tomber dans l'illégalité et les dénonciations sont fréquentes. En 1708, François Lamoureux y achète de la marchandise anglaise. Il se sert de la licence de chasse qu'il a obtenue pour le Pays-d'en-Haut afin de revendre la marchandise à Détroit avec profit. On commerce illégalement au vu et au su des autorités. Il manque de plusieurs produits dans la colonie qui doivent être importés de France. Les colonies de la Nouvelle-Angleterre produisent des biens de meilleure qualité pour moins cher parce qu'elles manquent de fourrures. Pour une peau de castor ou de chevreuil, on peut obtenir plus de marchandises à Albany qu'à Montréal. Un axe commercial nord-sud s'est installé, malgré les embûches.



Les chemins de la contrebande. Infographie SHAC selon les indications de l'auteur.
 Document cartographique : Carte de l'Isle de Montréal et de ses environs. Créateurs : Bellin, Jacques Nicolas, 1703-1772, Dheulland, Guillaume, 1700-1770. Paris, 1744. BAnQ Rosemont-La Petite-Patrie, G 3452 M65 1744 B4 CAR pf
 Disponible en ligne à la BAnQ numérique

Les activités de contrebande sont florissantes. Les tissus anglais sont très populaires chez les Montréalais et les Autochtones de la région. Les noms d'Autochtones qui sont porteurs et porteuses de commandes pour les marchands de Montréal et leurs clients sont inscrits dans les registres de commerçants de la Nouvelle-Angleterre. La mission du Sault-Saint-Louis est la plaque tournante du commerce nord-sud. Le cas du magasin des trois sœurs Desauniers vaut la peine d'être mentionné⁵. Elles tiennent un commerce sur la mission durant vingt-cinq ans. Même le supérieur des missionnaires y participe. Les sœurs échangent des peaux contre de la mousseline, de la soie, de la vaisselle, des ustensiles en argent, des chaudrons en cuivre, du sucre et du chocolat. À Montréal, on retrouve des tissus de contrebande dans neuf maisons sur dix et des églises. Les demoiselles Desauniers, restées indépendantes, deviennent les plus grandes contrebandières du Canada. Après des enquêtes, des descentes et des perquisitions, le supérieur de la mission Saint-Louis et les trois sœurs seront finalement embarqués sur un navire pour la France. Les Sulpiciens ne sont pas en reste : le fermier qui s'occupe de leurs



Sauvage Népissingue en Canada 1717. Aquarelle ; 23 x 18 cm.

Les Népissingues constituent une des nations du nord-est de l'Amérique formant l'ensemble des peuples Algonquiens.

Bibliothèque nationale de France. Notice bibliographique FRBNF40492797

En ligne : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40492797n>

terres à Pointe-Saint-Charles stocke la marchandise de contrebande dans la grange de la communauté⁶. Les postes de traite, dans et autour des missions, ont pour conséquence de détourner le commerce des fourrures destiné à Montréal. Son gouverneur, Claude de Ramezay, se plaint que les Autochtones ne viennent plus échanger leurs fourrures en ville. À l'île aux Tourtes, le magasin mis sur pied par Vaudreuil intercepte les cargaisons de fourrures qui descendent la rivière des Outaouais. Il y a installé une petite garnison composée d'un sergent et de six soldats pour surveiller la circulation de la marchandise⁷. Il concurrence directement le poste de traite du fort de Senneville situé en face. Les trafiquants échappent ainsi au contrôle de la marchandise par les militaires qui montent la garde aux portes des fortifications de Montréal. La ville est petite : elle compte environ deux mille personnes. Tout le monde se connaît et se surveille. Les personnes qui ont vu quelque chose sont nombreuses à témoigner au procès de Lamoureux.

Les témoins, Oronhoua, Makougan et Sigoouy

Les Sulpiciens se plaignent des méfaits de l'eau-de-vie chez les domiciliés. La justice coloniale considère que les Autochtones ne sont pas responsables de leurs actes sous l'influence de l'alcool, au grand désespoir des religieux. Ils échappent ainsi à la justice pour divers crimes et méfaits. La coupe déborde lorsque Breslay se fait attaquer par le Népissingue Pierre et l'Iroquois Tonirata⁸ à l'île aux Tourtes. Le religieux entame une poursuite criminelle contre le marchand François Lamoureux qui est soupçonné de leur fournir de l'eau-de-vie. Des témoins au procès nous apprennent que l'Iroquois Oronhoua de Sault-au-Récollet servirait d'intermédiaire à Lamoureux pour fournir l'eau-de-vie aux Népissingues. Oronhoua serait un partenaire de traite de Lamoureux. On le fait comparaître avec Makougan et Sigoouy, deux Algonquiens domiciliés au Sault-au-Récollet. Simon Réaume sert d'interprète au procès. Il connaît les langues algonquiennes parce que des membres de sa famille sont mariés avec des Outaouais et des Illinois. Comme bien des Montréalais, il fait aussi le commerce des fourrures pour gagner sa vie. Il habite sur la même rue que Lamoureux et se trouve en compétition avec lui. L'interprète a lui-même été poursuivi en justice, cinq ans plus tôt, pour contrebande. La jeune servante de Lamoureux, Louise Lalande, dit avoir vu Makougan et Sigoouy rendre visite à son patron dans sa maison de la rue Saint-Paul. Mademoiselle Lalande ne peut cependant pas affirmer qu'elle les a surpris en train de trafiquer de la marchandise pour de l'alcool.

Lamoureux est né d'une mère algonquienne et d'un père français⁹. Il a deux esclaves autochtones, Suzanne et Joseph. Ce sont des captifs « panis », c'est-à-dire des

prisonniers de guerre entre premières nations. Suzanne s'occupe de la maison et des animaux. Joseph fait des voyages de traite de fourrures, sans permis, jusqu'à Détroit et Albany. L'année précédente, Joseph a été accusé d'avoir préparé un voyage de traite illégal dans l'Outaouais pour son maître. Il était accompagné de deux avironiers. Un témoin l'a vu transporter souvent de la marchandise autour de Montréal pour Lamoureux. Il dissimule des tonneaux d'alcool dans de grands sacs qui servent au transport de vêtements. Une voisine métisse de Lamoureux, Marie-Anne Fafard, surnommée « Macouc », a aperçu Lamoureux en revenant d'un voyage à Détroit. Elle revenait de visiter des parents de sa famille anichinabée. En sortant de la rivière des Outaouais, elle a vu neuf canots échoués sur les terrains loués par Lamoureux, près de l'île aux Tourtes. Il y avait autant de Français que d'Autochtones. Parmi eux, elle a reconnu Lamoureux. Les Autochtones étaient étendus ivres morts dans les canots. Macouc raconte qu'ils étaient tellement ivres, qu'ils ne savaient plus qui leur avait donné la boisson.

Un jour avant l'attaque du père Breslay, le laboureur Jacques Arrivé a vu un Autochtone de la mission du Sault-Saint-Louis, surnommé « Raquette ». Il transportait deux peaux de chevreuil chez Lamoureux. Raquette se rend souvent chez Lamoureux. Le marchand se défend en disant que c'est normal, puisqu'il possède un permis de vente d'armes. Les Autochtones viennent le voir parce qu'ils en ont besoin pour chasser. Une voisine, Étienne Hurlubise, est certaine que Raquette a échangé des peaux contre de l'eau-de-vie. Barbe Perrin, l'épouse de Jacques Arrivé, a reçu la visite d'une femme Népissingue. Cette dernière lui a dit être la conjointe de l'un des deux hommes de l'île aux Tourtes, accusés d'avoir attaqué le prêtre Breslay. La femme était fâchée par l'arrestation de son mari. Elle a marché jusqu'à la ville pour demander qu'on le relâche parce qu'il n'a rien fait, selon elle. Des femmes autochtones jouaient souvent un rôle de médiation, en allant plaider la cause des hommes de leur communauté. Les deux agresseurs Népissingues ont dû témoigner rapidement afin qu'ils soient libérés. En effet, la justice coloniale évite de condamner les Autochtones pour ne pas se les mettre à dos. Ils sont indispensables pour défendre la colonie et essentiels pour son économie qui dépend des fourrures.

François Lamoureux n'a pas dû être trop inquiet par le procès. Il porte le jugement en appel deux ans plus tard. En 1726, Lamoureux est accusé à nouveau d'avoir vendu de l'eau-de-vie aux Autochtones. C'est un récidiviste. On retrouve aussi son nom mêlé à une autre affaire qui implique des Iroquois du Sault-au-Récollet¹⁰. En 1720, Ignace Gaientarongouian assomme un Abénakis avec une pierre dans les rues de Montréal, alors qu'il est dans un état d'ébriété avancé. L'Iroquois est domicilié au

Sault-au-Récollet et natif de la mission de la Montagne. Il est accusé de désordre public et de voie de fait. Ses deux neveux qui l'accompagnent se sont procuré du mauvais alcool chez l'armurier Saint-Germain, qui est nul autre que François Lamoureux sous son nom de commerce. La discrétion entourait les activités illégales. Les Canadiens français et Métis étaient les premiers susceptibles d'écopier des peines imposées par les tribunaux. Les Autochtones faisaient de bons témoins lors de procès parce qu'ils savaient qu'ils opéraient en toute légalité¹¹. Dans l'affaire Gaientarongouian ci-dessus, la Montréalaise Marie-Cunégonde Masta est coaccusée d'avoir fourni de l'eau-de-vie aux Iroquois du Sault-au-Récollet en échange de peaux de castors. Le témoignage de Gaientarongouian est corroboré par d'autres témoins, tandis que celui de madame Masta est mis en doute. Elle nie avoir reçu les Iroquois chez elle et leur avoir donné de l'eau-de-vie. Ce jour-là, elle dit ne pas avoir rencontré particulièrement d'Autochtones. Elle était absente de chez elle pendant plusieurs heures pour laver son linge à la rivière.

La fin des missions du Sault-au-Récollet et de l'île aux Tourtes

Louis XIV meurt en 1715. René-Charles de Breslay perd son principal appui à la cour et la rente qui lui permet de tenir sa mission à bout de bras. L'année suivante, Vaudreuil reçoit la reconnaissance officielle de Versailles pour sa seigneurie à l'ouest de Montréal. La mission de Breslay à l'île aux Tourtes n'est plus nécessaire pour couvrir les activités commerciales illicites du gouverneur sur ses terres. L'un des soldats qui gardent la mission reste fidèle à Breslay. Il empêche la traite de l'eau-de-vie et refuse de verser une somme d'argent au gouverneur. Vaudreuil chasse Breslay et loge la garnison dans sa maison. Le gouverneur pouvait, pour des raisons militaires, saisir un lieu entouré d'une palissade. Les Sulpiciens ne veulent pas l'indisposer parce qu'ils craignent la saisie du fort de la Montagne ou de l'enceinte bastionnée du fort Lorette. Breslay affronte directement le gouverneur. Il est devenu un prêtre dérangeant pour les Sulpiciens qui le réaffectent en Acadie. Leur supérieur, Vachon de Belmont, ne devait pas être du tout mécontent de voir Breslay quitter Montréal. Sa mission de l'île aux Tourtes opérait en parallèle avec celle du Sault-au-Récollet. La décision de déménager la mission du Sault à Oka reçoit l'appui de Vaudreuil. On décide donc de regrouper les Népissingues de l'île aux Tourtes avec les Algonquins, les Hurons et les Iroquois domiciliés au fort Lorette. Chaque nation aura son groupe de cabanes à la nouvelle mission du lac des Deux-Montagnes.

Le procès de François Lamoureux montre au grand jour la participation des « domiciliés » à un réseau

commercial organisé. Les Autochtones réussissaient discrètement à introduire et à sortir la marchandise de la ville fortifiée et à échapper à la vigilance des autorités. La population se composait d'un mélange de Français, d'Autochtones et de Métis. Montréal est depuis longtemps un carrefour de plusieurs cultures. De nombreux Montréalais avaient des relations familiales parmi les Premières Nations et parlaient leurs langues. La présence d'interprètes aux procès montre que les Autochtones du Sault-au-Récollet ne parlaient pas ou n'étaient pas à l'aise avec la langue française. Malgré la vie dans les missions, ils n'avaient pas abandonné leur mode de vie traditionnel. Les hommes partaient à la chasse d'octobre à mai et laissaient leurs familles dans les villages avec les missionnaires. L'été leur procurait un répit de l'existence passée à chasser et à mener des raids guerriers. Ils ramenaient les fourrures ou des captifs pour les échanger contre des biens et passer du temps avec les leurs à la mission.

L'existence de magasins de traite est attestée à l'île aux Tourtes et au Sault Saint-Louis. Algonquins, Iroquois et Hurons du Sault-au-Récollet devaient aussi pourvoir aux besoins de leurs familles. La mission du fort Lorette avait-elle un comptoir? Selon René Desrochers, la mission du Sault-au-Récollet s'était construit, en 1716, un entrepôt qui servait comme endroit d'atterrissage et de magasin entre le fort Lorette et le lac des Deux-Montagnes¹². Le commerce s'effectuait par voie navigable ou terrestre. Récemment, la Ville de Montréal a renommé la voie piétonne qui longe le cimetière de Sault-au-Récollet, le «Sentier des Messagers». Elle commémore les chemins qui étaient utilisés pour la chasse, le commerce et les communications entre les villages des Premières Nations. On ne connaît pas le tracé exact de cette route qui reliait le fort Lorette à la montagne et la ville. Oronhoua, Makougan, Sigouy, Gaientarongouian et ses neveux l'ont sûrement emprunté plus d'une fois.

Notes

- 1 <https://advitam.banq.qc.ca/notice/699532>
- 2 Jay Gitlin, Barbara Berglund, Adam Arenson, *Frontier Cities: Encounters at the crossroads of empire*, University of Pennsylvania Press, 2013.
- 3 Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes, *Histoire de l'île aux Tourtes*. <https://ileauxtourtes.qc.ca/index.php?page=histoire>
- 4 Gilles Roy, *Ce qui échappe à la Raison d'État : stratégies discursives des intendants de la Nouvelle France confrontés à la contrebande des fourrures, 1715-1750*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 2018.
- 5 Dhyana Robert, *La contrebande à Montréal, 1729-1752: passages, pratiques et protagonistes*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Sherbrooke, 2016.
- 6 D. Robert, *La contrebande...*, p.50.
- 7 Roland Viau, *Amerindia*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2015.
- 8 Dominique Deslandres, John Alexander Dickinson, Ollivier Hubert, *Les Sulpiciens de Montréal: une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, Montréal, Fides, 2007, p.362.
- 9 Brett Rushforth, *Bonds of Alliance: Indigenous and Atlantic Slavery in New France*, UNC Press Books, 2012, p.309-313.
- 10 <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3379940>
- 11 Selina Antonucci, *Demon in a Bottle, a Devil to Control: Alcohol Regulations and Illicit Consumption in New France*, Thèse de maîtrise en histoire, Université Concordia, 2018, p.89.
- 12 René Desrochers, *Le Sault-au-Récollet : paroisse de La Visitation 1736-1936 Fêtes du 2^e centenaire*, Montréal, 1936, p.29.

Hôteliers de Bordeaux dans La Presse

IL AFFIRME LE CONTRAIRE

M. C. Picard, hôtelier de Bordeaux, affirme que personne n'a failli se noyer l'autre jour dans les rapides du Sault.

La Presse, 13 août 1895, page 1
BAnQ numérique

LA GAUCHERIE DES BANDITS

Des cambrioleurs qui allaient piller un hôtel de Bordeaux sont surpris, grâce à

LEUR MALADRESSE

L'un des résidents de l'établissement trouve une manoeuvre habile pour les forcer

A DEGUERPIR

(Un correspondant régulier de la PRESSE)

Bordeaux, Qué., 25. — Les voleurs ont certainement manqué leur coup, ici, samedi matin, et s'ils n'ont pas eu de succès, eux seuls peuvent dire leur "Mea Culpa."

Samedi matin, à trois heures et demie, M. O. Dufresne, frère de M. Rodrigue Dufresne, propriétaire de l'hôtel "Rodrigue," était éveillé par le bris d'une vitre; ce ne fut pour lui que l'affaire d'une minute, de se lever et de presser le bouton destiné à établir un courant électrique qui illumine tout l'édifice à l'extérieur comme à l'intérieur.

Il descendit aussitôt au rez-de-chaussée, pour constater que des cambrioleurs, qui venaient de prendre la fuite, avaient entièrement enlevé le mastic d'un carreau de grandes dimensions, dans la porte du bar.

Les bandits, par accident, avaient laissé tomber la lourde pièce de verre, qui s'était brisée en miettes.

On ne put voir personne au dehors; sans doute, l'illumination soudaine de l'hôtel avait fait déguerpir les voleurs en toute hâte.

M. Dufresne se considère très chanceux, car si les visiteurs nocturnes n'avaient pas, par leur gaucherie, laissé tomber la vitre enlevée, ils auraient pu s'approvisionner de boissons de toutes sortes, dont le bar et la cave sont amplement garnis.

La Presse, 25 novembre 1907, page 14
BAnQ numérique

D'abord, prendre en mains son panier d'épicerie



La Familiale. Photographie de Conrad Poirier, 16 octobre 1938

Un groupe devant la façade du magasin au 403 rue Notre-Dame Est. Madame Louard pose fièrement au centre, auprès de Victor Barbeau ; monsieur Édouard Louard est à l'extrême droite. Archives de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice. Aussi disponible à la BANQ numérique. Cote O6M P48 S1 P02246

Diane Archambault-Malouin, M.A.,
Présidente de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice

Note de l'auteur.

Cet article fait suite à l'article « Berthe Chaurès-Louard, une femme engagée qui a laissé des traces dans notre communauté » paru en mai 2020. Dans cet article-ci, je vous raconte la création et la vie de la première coopérative d'alimentation canadienne-française et sa contribution à la transformation de nos habitudes de consommation d'aujourd'hui.



Berthe Louard et Victor Barbeau dans le premier local de La Familiale, 403, rue Notre-Dame. Archives de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice.

La Familiale

Fondation

C'est le 8 juin 1937 qu'est fondé chez Berthe Louard le premier syndicat coopératif de consommation canadien-français¹. Les sociétaires, au nombre de 12 (plus deux témoins) achètent chacun 10 parts de 1\$ pour en devenir membre. Un conseil d'administration est constitué: Victor Barbeau à la présidence, Berthe Louard au secrétariat. L'objectif : permettre aux Canadiens-français de devenir maîtres chez eux en prenant en mains leur économie. Première initiative: une coopérative d'alimentation.

Pignons sur rue

La Coopérative que l'on nomme *La Familiale* n'a pas encore pignon sur rue. Elle loge plutôt chez le couple Louard, sur la rue Dorion. En fait, il ne s'agit au début que d'une centrale de distribution ; distribution de lait, de crème, achetés à une coopérative laitière puis, distribution de charbon acheté en gros. Tout au long de son implication, madame Louard se fournira toujours auprès d'entreprises canadiennes-françaises, souvent de petits producteurs.

La Familiale occupera par la suite deux locaux avant de construire son propre immeuble. D'abord, en 1938, *La Familiale* loue un entrepôt sur la rue Notre-Dame au 403. Le local est très petit ; les denrées y sont installées dans des caisses de bois. Puis, de 1940

à 1942, *La Familiale* s'installera sur l'avenue Papineau au 4732. Le local est plus vaste, on peut y tenir des réunions, donner des conférences et surtout, servir mieux les clients que sont les sociétaires membres.

Enfin, en 1942, *La Familiale* entreprend un grand chantier. Objectif : être chez soi. La coopérative fait l'acquisition d'un terrain au coin des rues Saint-Hubert et Boucher (5271). Elle y fait construire un immeuble de deux étages. L'épicerie s'installera au rez-de-chaussée et des logements seront aménagés à l'étage. D'ailleurs, madame Louard y habitera.



Bâtiment du 5271, rue St-Hubert construit en 1942 par *La Familiale*.
Photo de Conrad Poirier, 25 août 1943
Archives de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice.

La coopérative au quotidien

Le quotidien d'une coopérative est fait de beaucoup de bénévolat. Mme Louard la première met la main à la pâte, assumant la gérance et la tenue de l'entreprise pendant un certain temps avec la collaboration d'assistants. Par la suite, plusieurs personnes (des hommes) se succéderont à la gérance quand un salaire pourra être offert. Les membres sont réquisitionnés pour l'entretien du local, la distribution des aliments sur les étagères et surtout pour y faire leur marché hebdomadaire. Gare au membre qui manque à l'appel et s'approvisionne ailleurs ! Mme Louard est reconnue pour son franc-parler et sa foi inébranlable dans le coopératisme.

Une vaste structure prend forme

La Familiale est au cœur d'un mouvement concerté pour la mise en place d'une société toute imprégnée de l'esprit coopératif. Mme Louard participe activement à ces initiatives. C'est ainsi que le 13 septembre 1942², *La Familiale* participe à l'incorporation d'une fédération, *l'Alliance des Coopératives de Consommation*, qui deviendra ultérieurement la *Fédération des Magasins Coop* (1958).

Une épicerie au cœur d'une cité coopérative

Le magasin d'alimentation n'est qu'une partie du vaste projet de Madame Louard. Elle rêve plutôt d'une cité coopérative complète : « Le magasin coopératif au centre avec autour l'église, l'école, l'hôpital, les habitations, les loisirs. »³. C'est pourquoi elle dote *La Familiale* d'un comité habitation pour élaborer un projet d'ensemble résidentiel de type coopératif. Cet audacieux projet la conduira à batailler pendant plus de 20 ans pour obtenir l'attribution du Domaine Saint-Sulpice. Le domaine est à ce moment toujours en friche, exception faite des institutions d'enseignement qui le bordent, mais il est très convoité par nombre de promoteurs de tous horizons. C'est pourtant là que Mme Louard veut créer sa cité modèle. Son projet : établir 3 paroisses de 800 habitations chacune ; toutefois, une seule paroisse y sera érigée (Saint-Isaac-Jogues érigée le 24 septembre 1963) et trois coopératives d'habitation se partageront l'espace alloué par l'administration municipale.

Aujourd'hui, cet espace premier (quadrilatère entre l'avenue de Louvain, la rue Christophe-Colomb, la rue Legendre et l'avenue Papineau) est connu, comme le « Vieux Domaine » pour le distinguer des autres ensembles résidentiels construits ultérieurement sur le territoire de l'ancien domaine des Sulpiciens.

Madame Louard savoure enfin sa victoire lorsqu'elle emménage dans sa propre maison au 1322, rue Chabanel⁴ en juin 1963. L'emplacement en est stratégique en face du magasin d'alimentation prévu. Un petit centre commercial compléterait cet espace de consommation ; l'église et l'école seraient à proximité.

Mme Louard doit cependant accepter un changement lorsqu'il s'avère que la construction de l'école nécessite une modification au plan original. Les recommandations du rapport Parent nouvellement adoptées stipulent que les cours des nouvelles écoles doivent être accessibles à toute la population, de jour comme de soir. Pour ce faire, on doit utiliser le terrain prévu pour l'église. Un échange donne lieu à un curieux ballet qui se termine par l'échange du terrain de l'église (propriété de *La Familiale*) pour un terrain appartenant à la Ville, au sud-est de la rue Legendre et de l'avenue André-Grasset. C'est donc en périphérie que sera construit le magasin d'alimentation...un jour prochain.⁵

En attendant cette construction, les membres de *La Familiale* qui habitent le Domaine continuent d'aller faire leurs achats...et leur bénévolat sur la rue Saint-Hubert. Madame Louard décédera le 7 février 1968 sans voir l'ouverture de son épicerie.

Et maintenant, les Cooprix. Le Cooprix Berthe-Louard de la rue Legendre

Le 17 mai 1963, la Fédération autorise le changement de nom de *La Familiale* qui devient le *Magasin Co-op de Montréal La Familiale*.⁶

C'est en juin 1969 que l'épicerie ouvrira enfin ses portes dans la petite cité coopérative. Située sur la rue Legendre, du côté est de l'avenue André-Grasset, l'épicerie occupe une toute petite partie du grand terrain échangé quelques années plus tôt. Ce qui s'avérera une très bonne chose dans l'avenir.

Entretemps, une mutation s'est toutefois effectuée dans le monde de la consommation coopérative. L'*Alliance des Coopératives de Consommation* qui était devenue, en 1958, la *Fédération des Magasins Coop*, favorise en 1966 la création de l'*Association coopérative des consommateurs de Montréal* dont fait partie *La Familiale*. En 1968, la Fédération entreprend d'implanter en milieu urbain une variante de ses magasins Coop. On assiste à la création des Cooprix, certains intégrés à la Fédération, d'autres n'y étant qu'associés. Le point d'attache étant la Fédération qui leur assure leur approvisionnement.



Photo couleur : le Cooprix Berthe-Louard était situé à l'intersection de la rue Legendre Est et de l'avenue André-Grasset avant la construction du dernier bâtiment qui sera vendu à Métro-Richelieu. Photo : Rhéal Benny, 13 octobre 1977, Archives de Montréal, VM94-B224-013 **Photo en noir et blanc :** photographe inconnu. Le Devoir, 2 février 1971, page 9. BAAnQ numérique.

Le tout premier Cooprix sera celui de la rue Legendre. On lui donnera le nom de Cooprix Berthe-Louard, hommage posthume à cette femme qui a été l'instigatrice et l'âme de ces entreprises coopératives. Des Cooprix seront établis sur le boulevard Saint-Joseph (Cooprix J.-D. Dionne), à LaSalle (Cooprix Victor-Barbeau), puis, en 1978, à Longueuil. D'autres encore suivront. L'esprit coopératif se fait réalité et plusieurs types de structures s'implanteront un peu partout au Québec.

En 1974, la Fédération se départit du Cooprix Legendre et du Cooprix Saint-Joseph lesquels s'intègrent à une nouvelle association, la *Coop des consommateurs de Montréal* (CCM). L'année suivante, les deux structures se dissocient. Plusieurs autres coopératives prennent forme, mais au bout de quelques années, de nombreux revirements transformeront ces établissements coopératifs.

Acheter chez Cooprix, au quotidien

Entretemps, les consommateurs qui se rendent au Cooprix Legendre sont toujours des membres. Ils cotisent une part sociale et peuvent ainsi bénéficier de prix imbattables pour l'achat, non seulement de denrées alimentaires, mais également de mobilier, de petits électroménagers, etc.

Ils doivent présenter leur carte en arrivant et se munir... d'un crayon gras, car ils doivent eux-mêmes inscrire les prix sur les contenants et conserves présentés à même les boîtes d'expédition distribués sur des étagères de métal. C'est l'heure du libre-service ; les membres inscrivent eux-mêmes rigoureusement les prix. Pas de voleurs, ici ! Voler l'épicerie serait se voler soi-même.

Le Cooprix devient aussi un lieu de formation, d'éducation. Des conférences sont offertes gratuitement aux membres. Elles sont données par des représentants de l'Institut des viandes ou encore, sur une base régulière, par des nutritionnistes. Les membres se voient offrir des fiches de recettes, des menus mensuels établis en fonction des aliments offerts. Des plateaux de pièces de viande sont vendus avec des informations nutritionnelles. Ainsi, le consommateur apprend à cuisiner toutes les parties du bœuf ou du veau, grâce aux petits cahiers d'information fournis avec l'achat. Les goûts évoluent, les acheteurs deviennent plus avertis. Les économies sont réelles pour le consommateur.

La vie est belle au Cooprix du Domaine... mais le Domaine n'est pas une île. Tout autour, la société se transforme et le monde de l'alimentation en particulier. De gros joueurs font leur apparition et la compétition existante avec les Steinberg ou Dominion se fait encore plus sérieuse avec l'arrivée des Métro-Richelieu, Provigo, IGA.

Les membres des Cooprix sont eux aussi attirés par ces supermarchés. Le Cooprix Legendre s'agrandit puis fait construire un immeuble sur l'avenue André-Grasset, au sud de la Caisse populaire. Là, on aménage un supermarché moderne avec des zones fruits et légumes, boucheries,

etc. Désormais, les prix sont inscrits. Exit le crayon gras, qui devient un artefact⁷.

Le vieil immeuble est converti en petit centre commercial. Des services de proximité s'y installent. Le choix des services proposés se fait avec la collaboration des résidents. Ce sont eux qui font le choix d'avoir un nettoyeur, une pharmacie, une clinique médicale, etc.

Mais ce nouveau bonheur ne durera pas, les Cooprix vivent vraiment des moments difficiles. Surtout lorsque leur fournisseur commun, la *Fédération des Magasins Coop*, se voit acculée à la faillite en 1982. C'est une guerre qui se joue là, face aux géants de l'alimentation. Il faut agir stratégiquement. Le premier pas pour le Cooprix Legendre fut cette construction d'un supermarché capable de faire compétition aux grands, mais surtout susceptible d'attirer d'éventuels acheteurs. Avec la faillite du fournisseur, Cooprix Legendre se tourne vers Métro-Richelieu comme fournisseur. Cette association durera jusqu'à ce que la bannière Métro fasse l'acquisition du Cooprix. La vente du Cooprix Legendre et du Cooprix Saint-Joseph épongera une bonne partie de la dette de la CCM, mais pas suffisamment pour échapper à la faillite. En 1986, le Cooprix Longueuil sera acquis par Provigo-IGA et la CCM disparaît à son tour.

Aujourd'hui, le Supermarché Métro Plus André-Grasset continue de servir la population du Domaine. Il poursuit une des missions du Cooprix Berthe-Louard, être un bon citoyen et participer aux événements publics initiés par la communauté locale et ses divers organismes.

L'héritage pour les consommateurs d'aujourd'hui.

Le consommateur d'aujourd'hui serait bien étonné de savoir que les anciens du Domaine ont pu être si novateurs. Combien de pratiques actuelles que l'on dit « écoresponsables » ou encore les pratiques de marketing modernes ont été initiées dans les coopératives d'alimentation du XXe siècle? L'achat libre-service, l'utilisation de sacs d'épicerie réutilisables, les fiches recettes abondamment distribuées dans toutes nos épiceries, jusqu'aux organismes proposant des menus hebdomadaires accompagnés de fiches recettes et de propositions de lieux de magasinage ; qu'on pense au service *SOS cuisine* ou encore aux émissions de télévision et aux très populaires épiceries-entrepôts avec libre-service. Tout cela était déjà en place dans les Cooprix.

Le coopératisme destiné à donner un pouvoir économique aux Québécois d'expression française a contribué à insuffler de réels changements dans nos habitudes de consommation. Au-delà de la philosophie coopérative, le consommateur d'aujourd'hui a adopté au cours des dernières années des habitudes inspirées des façons de faire à *La Familiale* et dans les Cooprix.

La coopérative d'alimentation *La Familiale* est disparue, madame Louard est décédée, de même que la plupart des hommes et des femmes qui

Notes

- 1 Barbeau, Victor, *Initiation à l'humain*, éd. La Familiale, Montréal, 1944
- 2 Malo, Marie-Claire, *présentation du Fonds Marie-Claire Malo*, HEC Montréal
- 3 Nicolle Forget, Marie-Claire Malo et Francine Harel Giasson, *La solution Berthe-Louard: l'idéal coopératif, 1937-1968*, Bulletin du RCHTQ, automne 1997, no. 23, no. 2, p.7
- 4 La Société d'histoire du Domaine Saint-Sulpice (SHDSS) y occupe un local prêté par l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.
- 5 Diane Archambault-Malouin (sous la direction de...), *Une belle histoire qui se poursuit. Une école et une église: on y croit!*, volume 6, novembre 2007, p. 4 et 5.
- 6 Règlements du Magasin Co-op de Montréal La Familiale, section Dispositions générales, signé par Berthe Louard, secrétaire, 19 juin 1963.
- 7 La SHDSS possède un de ces crayons, légué par feu Mme Armandine Turcotte, membre

ont cru en elle et collaboré à la réalisation de son rêve. Cependant, un héritage demeure qui a fait de nous des consommateurs plus avertis, des acheteurs écoresponsables, leur économie bien en mains.

Redéveloppement du site Louvain Est

Jacques Lebleu

Coordonnateur du bulletin de la SHAC

L'esprit de coopération demeure toujours présent sur le territoire du Domaine Saint-Sulpice. Vous le constaterez dans le passage tiré d'une présentation numérique diffusée lors de l'assemblée générale de Solidarité Ahuntsic tenue en ligne le 18 novembre 2020 que vous trouverez sous cette image.



REDÉVELOPPEMENT
LOUVAIN EST
démarche citoyenne

Illustration : gracieuseté Solidarité Ahuntsic

Modèle de gouvernance pour l'écoquartier.

*La vision proposée pour le Site Louvain Est est de "Perpétuer l'héritage de coopération du Domaine Saint-Sulpice dans un écoquartier qui redéfinit la ville de demain"*¹.

Notes

- 1 Bureau de projet partagé Louvain Est, Redéveloppement du site Louvain Est, présentation à l'assemblée publique du 17 octobre 2019, p.16.

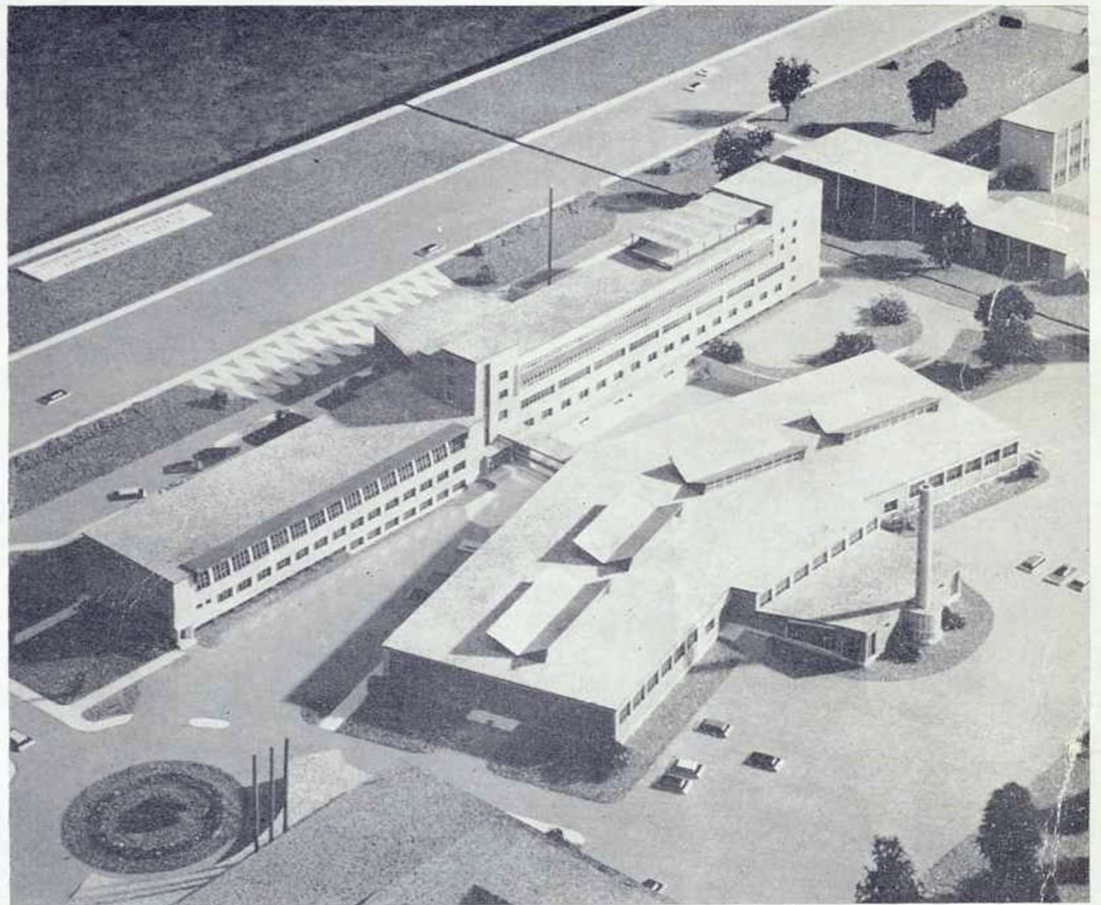
25 bc

ARCHITECTURE

BÂTIMENT

CONSTRUCTION

27 JAN 1958



MONTRÉAL

141

JANVIER 1958

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

PROJETS

1

1 Couverture de la revue Architecture, Bâtiment, Construction.
Janvier 1958. BANQ numérique

à juillet

La création du Collège Ahuntsic

Jean Poitras

Dans la foulée du rapport publié par la *Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, mieux connue sous le vocable *Commission Parent*¹, le gouvernement du Québec adopte en juin 1967, la loi créant les Collèges d'enseignement général et professionnel connus sous l'acronyme CEGEP. Une douzaine de CEGEP ouvrent leurs portes en septembre suivant, dont le Collège Ahuntsic. Comme pour plusieurs autres, celui-ci remplace des institutions déjà établies le long de la rue St-Hubert.

L'Institut de technologie Laval

Fondée en 1941, l'École d'arts et métiers Octave-Casgrain se trouvait sur la rue Kimberley à Montréal, où s'élève présentement un pavillon de l'UQAM. Cette institution changea plusieurs fois de nom : École des arts et métiers de Montréal section nord en 1950, École des métiers de Montréal section nord en 1958, puis finalement, Institut de technologie Laval en 1960. Ce dernier nom, on le doit au fait que la circonscription électorale de Laval englobait le territoire du Domaine St-Sulpice et aussi au fait que Mgr François de Montmorency-Laval aurait fondé la première école des métiers en Nouvelle-France.

En 1958, des plans sont dressés par les architectes Dufresne et Boulva pour la construction au Domaine St-Sulpice d'un édifice qui doit abriter l'École technique de Montréal – Section Nord dont les locaux d'alors ne suffisaient plus à l'accomplissement de son mandat.

La rue St-Hubert, du boulevard Crémazie à la voie de chemin de fer, était appelée à se développer; déjà l'École des arts graphiques occupait depuis 1956 un emplacement juste au sud du site qu'allait

occuper l'École technique, et on prévoyait construire l'École Dominique Savio au nord. D'autres bâtiments apparaissent sur la maquette des architectes, et sont désignés par la mention « une école de destination encore imprécise qui pourra suppléer aux besoins ultérieurs ».

En 1960, les nouveaux locaux accueillent les activités de l'École technique de Montréal section Nord et celle-ci change son nom pour l'Institut de technologie Laval.

Au début, l'Institut n'accueille que des garçons, environ 500, qui reçoivent des formations en métiers, électricité, instrumentation et contrôle, et en aéronautique.

Pour ce dernier champ d'études, il faut noter qu'à l'époque, les besoins croissants de l'industrie aéronautique ne parvenaient pas à être comblés par la main-d'œuvre qualifiée formée localement. L'Institut de technologie Laval créa donc un curriculum pour combler cette lacune. Une solide formation en chimie, physique et techniques de laboratoire, ainsi que des cours théoriques et pratiques propres à l'aéronautique permirent de former les techniciens dont avait besoin l'industrie. En 1965, la section aéronautique se détacha de l'Institut de technologie Laval pour aller s'installer à Dorval avec ses quelque 90 élèves, et devenir l'Institut de l'aéronautique du Québec².

En 1962, l'Institut de technologie Laval accueille ses premières filles. Elles seront environ 300 sur les quelque 1400 élèves en 1965.

C'est cette même année que le Ministère de l'Éducation confère à l'Institut le statut d'école d'enseignement pilote offrant un programme d'études enrichi de niveau postsecondaire. On ajoute alors des programmes de chimie industrielle, de chimie biologie, de techniques de génie civil et de techniques de radiologie médicale.



2 Les bâtiments de l'Institut de technologie Laval vers 1966. On note que l'aile qui joint présentement ces bâtiments à ceux de l'Institut des arts graphiques n'est pas encore construite. BAAnQ 06M E6 S7 SS1 P6 10240



3 Laboratoire d'électronique vers 1966. BAAnQ 06M E6 S7 SS1 P6 40574



4 Laboratoire de chimie vers 1966 BAAnQ 06M E6 S7 SS1 P6 40573

LE QUÉBEC AURA SES TECHNICIENS DE L'AVIATION

PAR J.-CLAUDE PAQUET

MONTREAL est le plus important centre de l'industrie aéronautique au Canada et se classe parmi les grands centres de cette industrie en Amérique du Nord.

Nous avons d'abord l'aéroport international de Dorval et celui de Cartierville, où les envolées se chiffrent par milliers toutes les semaines. Nous comptons en outre l'importante avionnerie Canadair ainsi que plusieurs usines de construction, de réparation ou d'entretien, telles que United Aircraft, Bristol Aeroengines, Rolls Royce, etc.

Toutes ces industries offrent des emplois à des milliers de travailleurs. Et pourtant, ce n'est que depuis 1960 qu'on forme au Québec des techniciens en aéronautique. Il n'est pas question, pour l'instant, de former des ingénieurs de cette discipline, mais l'Institut de technologie Laval de Montréal a commis un heureux précédent en créant en 1960 une division de l'aéronautique, laquelle division fut récemment détachée de l'Institut de tech-

nologie Laval pour devenir l'Institut de l'aérotechnique du Québec. Siège social du nouvel institut: Dorval, Qué.

La question se pose dès lors de savoir où l'on se procurait auparavant la main-d'œuvre spécialisée venant de trois sources, soit 1) l'aviation militaire canadienne, qui forme ses propres techniciens; 2) l'immigration, et 3) les vieux employés, qui sont devenus techniciens par l'expérience et la force des choses. Mais on s'est rendu compte que l'industrie aéronautique se modernisant, ces trois sources se tarissaient rapidement et que l'industrie devait aller chercher ses techniciens à l'étranger.

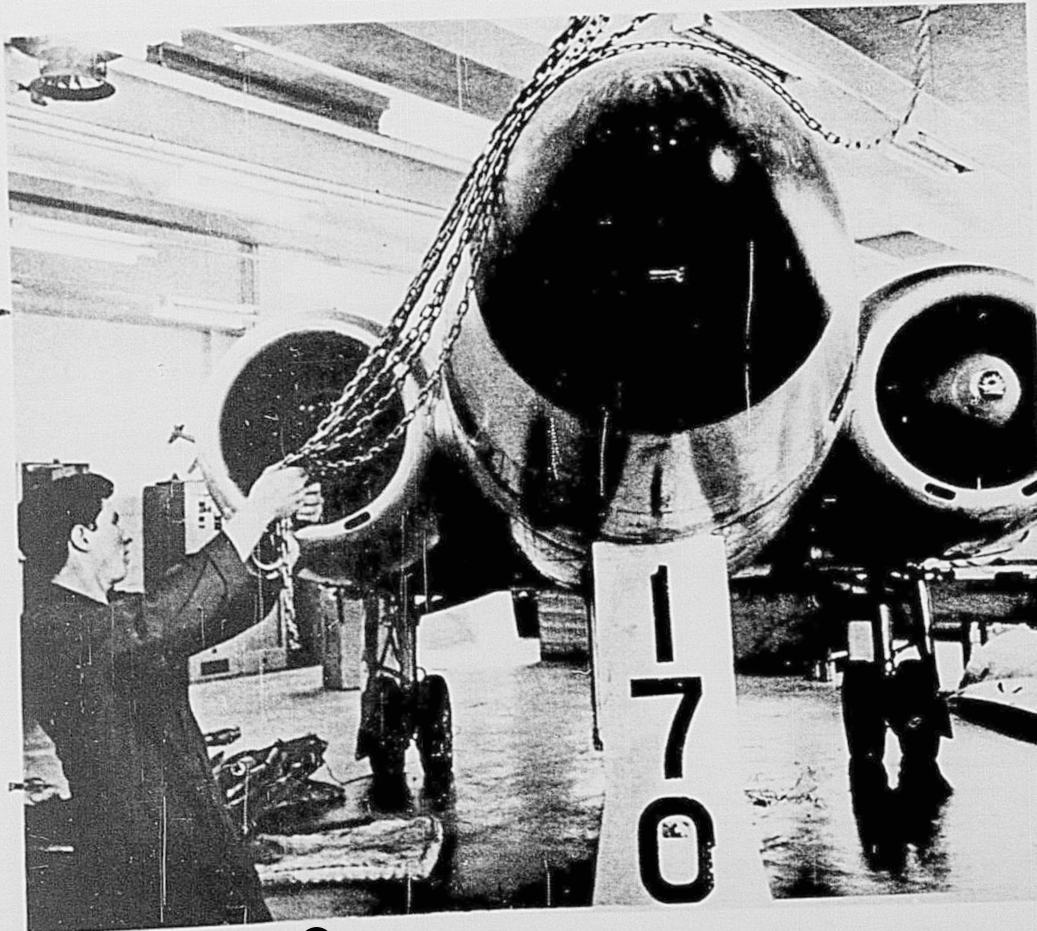
C'est alors qu'après une longue série de consultations avec des représentants de l'industrie, le gouvernement provincial conclut à la nécessité de créer un cours d'aéronautique.

Une soixantaine d'élèves s'étaient inscrits à ce nouveau cours, en 1960, dont 27 ont reçu leur diplôme l'année dernière.

A l'heure actuelle, 104 élèves sont répartis dans les trois classes qui composent les trois années du cours.

Le cours de technicien en aéronautique se donne donc sur une période de trois ans, et est accessible à tous les élèves qui ont terminé leurs études secondaires.

Le technicien en aéronautique est-il un ouvrier spécialisé dans la construction, la réparation ou l'entretien des avions? Pas précisément. C'est plutôt celui qui doit mettre à exécution les plans de l'ingénieur en aéronautique, c'est-à-dire celui qui dirigera la main d'œuvre spécialisée dans tout travail effectué sur un avion. Le technicien est aussi celui qui, après reconnaissance par le ministère des Transports, pourra signer le certificat de navigabilité d'un appareil. L'élève frais diplômé de l'Institut de l'aéronautique n'obtient cependant pas cette licence du ministère des Transports au lendemain de sa graduation, étant donné qu'elle n'est accordée qu'après un minimum de deux ans d'expérience. Mais le ministère des Transports



Le moteur ne tournera peut-être pas du premier coup, mais l'élève a tout le loisir de revenir au banc d'essai.

L'Institut des arts graphiques

En 1942, les sections reliure et imprimerie de l'École technique de Montréal sont fusionnées pour former l'École des arts graphiques. D'abord logée à la même adresse que l'École technique rue Kimberley, elle déménage en 1956 au 8955 rue St-Hubert dans des locaux plus adaptés à sa clientèle grandissante. Le coût total de cette opération serait de près de quatre millions de dollars, dont un million pour l'achat d'équipement et d'outillage.

En 1958, on change le nom pour l'Institut des arts graphiques, et selon certains, il s'agit du plus important établissement de ce genre au Canada. Il accueille plus de 400 élèves de jour, et près de 1500 en cours du soir³. La formation de jour dure trois ans et requiert un préalable d'une douzième année de scolarisation pour y accéder. Il s'agit donc d'une formation technique postsecondaire.

En 1963, il y a 35 professeurs pour dispenser les cours de jour et 43 professeurs pour les cours du soir. Il y a très peu de femmes qui seront diplômées de cet institut avant son intégration au Collège Ahuntsic, l'imprimerie demeurant un métier masculin.

Bien que faisant officiellement partie du Collège Ahuntsic depuis sa création en 1967, l'Institut des arts graphiques relève du Ministère de l'Éducation jusqu'en 1971. C'est en 1972 qu'il devient la section Communication visuelle du Collège. Au début du processus d'intégration, l'Institut compte environ 500 étudiants de jour et presque autant le soir.



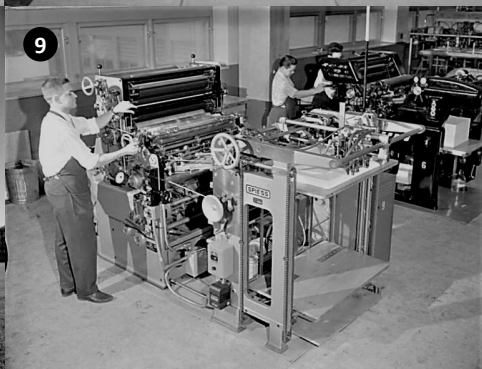
6



8



7



9

6 Apprenti typographe et professeur à l'atelier de la rue Kimberley.

BAnQ 06M E6 S7 SS1 P0 42421

7 L'Institut des arts graphiques vers 1966.

BAnQ 06M E6 S7 SS1 P2 28988

8 Délégation russe reçue à l'Institut des arts graphiques en 1966.

BAnQ 06M E6 S7 SS1 P6 10247

9 Atelier d'impression vers 1966.

BAnQ 06M E6 S7 SS1 P2 28989

Le Collège St-Ignace

Fondé en 1927 par les Jésuites et d'abord établi dans le quartier Rosemont, il déménage en 1962 au 1700 boulevard Henri-Bourassa Est, dans un édifice connu alors sous le vocable Maison Saint-Joseph du Sault-au-Récollet.

Cet édifice bâti d'après les plans de l'architecte jésuite Felix Martin en 1852⁴ servit de noviciat pour la formation des pères de la Compagnie de Jésus. L'aile est et l'aile ouest sont construites en 1870 et 1890, respectivement. Plus de 2000 novices y auraient reçu la formation précédant le sacerdoce.

En 1962, le noviciat est transformé en externat sous le nom de Collège St-Ignace; celui-ci dispense le cycle complet du cours classique, soit six années d'humanités et deux années de philosophie.

D'abord réservé aux seuls garçons, les filles pourront elles aussi s'inscrire en 1966 au cursus menant au diplôme du Baccalauréat ès arts.

Pour accommoder leurs besoins en locaux d'enseignement, les Jésuites ont fait ériger en 1925 le bâtiment de quatre étages que l'on voit directement à droite de l'édifice d'origine. L'ajout subséquent de nouvelles ailes, ainsi que la construction d'une nouvelle entrée principale entraîneront la démolition de la section ouest du bâtiment de 1852.

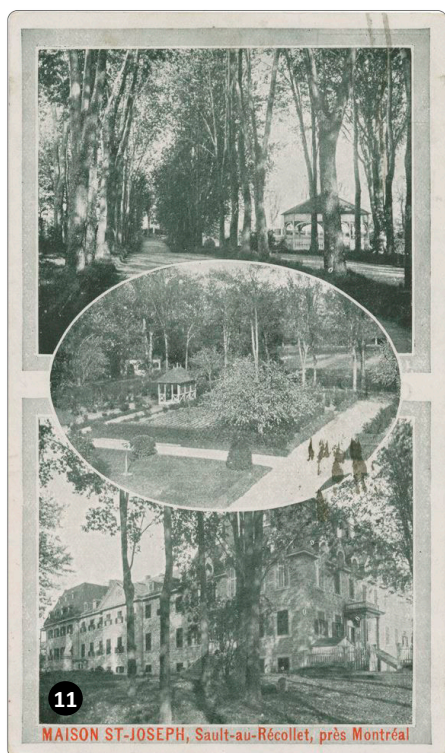
En 1967, le Collège St-Ignace accueillait près de 1000 étudiants et comptait 70 enseignants. La loi qui créait les CEGEP et redéfinissait les programmes et la durée du cours d'enseignement secondaire abolissait de ce fait le cours classique tel que dispensé au Collège St-Ignace.

Les élèves qui n'avaient pas complété la partie philosophie de ce cours se trouvaient donc à se voir transférés dans les nouveaux programmes d'enseignement collégial.

Puis en 1969, les bâtiments sont vendus à l'association Coopérative du Mont-St-Louis qui en fait un lieu d'enseignement secondaire et les Jésuites quittent les lieux.



10 Le bâtiment de 1925. En bas à gauche, une partie de l'entrée principale du Mont-St-Louis. Photographie de Jean Poitras



11 Maison St-Joseph, Sault-au-Récollet, près Montréal.

Carte postale, première moitié du XXe siècle, éditeur inconnu.

Le pavillon de droite n'a pas encore été démoli (image du bas).

Collection personnelle de Jean Poitras

Conclusion :

On peut comprendre que la fusion de ces trois institutions d'enseignement en une seule entité ne s'est pas faite sans défis ni quelques soubresauts. Tout comme la vie dans la société québécoise d'alors, il y avait souvent des remises en question du rôle et des fonctions de chaque personne impliquée dans la vie collégiale. Ceux qui ont fréquenté les CEGEP à l'époque peuvent en témoigner.

D'un simple point de vue académique, aux programmes d'enseignement offerts au début, vinrent s'ajouter de nouvelles disciplines : techniques en matières plastiques, techniques policières ou techniques judiciaires, pour n'en nommer que quelques-unes.

Du point de vue des infrastructures, si l'ensemble des activités du Collège Ahuntsic est regroupé dans les bâtiments de la rue St-Hubert dès 1969, des besoins nouveaux ou accrus se font sentir. Un pavillon des sports et de la bibliothèque est construit en 1972, suivi d'un nouveau pavillon des sciences en 1976. On réaménage aussi les salles d'enseignement des communications graphiques et on y ajoute du nouvel équipement.

Avec maintenant environ 10 000 étudiants, 600 enseignants, et ses 27 programmes préuniversitaires et techniques, le Collège Ahuntsic est présentement l'un des plus importants, sinon le plus important du Québec.



12 Vue aérienne du collège datant de 1982. Collège Ahuntsic.

Notes

- 1 Du nom du président de cette commission, Mgr. Antoine-Marie Parent.
- 2 La Presse, édition du 6 février 1965.
- 3 La formation des ouvriers des métiers du livre au Québec (1925- 1971) : le cas de l'École des arts graphiques de Montréal - Éric Leroux 2006 (UdeM).
- 4 Ville de Montréal, Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , circuits culturels
https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7957,88265580&_dad=portal&_schema=PORTAL.

Edmund Alleyn et le Sault-au-Récollet

Jacques Lebleu

Coordonnateur du bulletin de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

M. Edmund Alleyn est un des grands artistes visuels québécois de la seconde moitié du XXe siècle. Il a fait une contribution créative imprévue à la mémoire visuelle de notre arrondissement en immortalisant une photo prise de la propriété de M. Trefflé Bastien. Ce lieu est aujourd'hui la partie du parc Nicolas-Viel à l'ouest des terrains de tennis. La photo en question nous montre un groupe de baigneurs assis sur une poutre ou un tremplin au-dessus de la rivière des Prairies, avec, en arrière-plan, le pont Viau. Vous pouvez comparer son œuvre et la photo originale provenant des Archives de Montréal reproduites ci-dessous. Le sens de l'image est inversé sur l'œuvre de l'artiste ! Cette inversion de la photo est possiblement survenue au cours de la préparation de l'image pour la sérigraphie.

Comme le rapporte M. Éric Clément dans La Presse+ du 13 mai 2017:

L'histoire de Montréal a fait pleinement partie de la démarche d'Edmund Alleyn (1931-2004). En 1980, il fut choisi pour réaliser un projet artistique dit « du 1 % » (programme québécois d'intégration des arts à l'architecture) dans le cadre de la modernisation de l'hôpital Fleury, dans le quartier Ahuntsic. Il le consacra à l'histoire du Sault-au-Récollet.

« C'est à la suite de la découverte d'un album de famille, laissé par les anciens propriétaires dans la maison d'été qu'il avait acquise en 1977 dans les Cantons de l'Est, que naît chez mon père l'idée de faire une suite d'images, fragments d'une mémoire inventée, témoignant des jours heureux vécus par des individus, dans un lieu enchanteur », explique la réalisatrice Jennifer Alleyn, fille de l'artiste.

Edmund Alleyn créa alors 35 sérigraphies inspirées de photos anciennes de la vie dans le quartier de Sault-au-Récollet, de 1876 à 1965. Jennifer Alleyn a accepté d'évoquer ces œuvres qui marquent un siècle d'histoire du quartier de la métropole.

[...]

« Comme il l'a écrit dans un texte en 1984, mon père n'a pas cherché à faire œuvre d'historien en réalisant ces sérigraphies, dit Jennifer Alleyn. Il voulait simplement qu'il en demeure quelque chose car il disait avoir été séduit par ces images qui oscillaient entre la mémoire et l'oubli collectifs. »¹

M. Alleyn n'a pas fait œuvre de géographe non plus en ce qui a trait au titre de l'œuvre: *Baignade, vers 1920, dans la rivière des Mille Îles (à l'arrière-plan, le pont Viau)*. Nous lui sommes tout de même reconnaissant d'avoir fait connaître cette photo aux visiteurs et au personnel de l'Hôpital Fleury.



Alleyn, Edmund, *Baignade, vers 1920, dans la rivière des Mille Îles (à l'arrière-plan, le pont Viau)*. Détail. Reproduction numérique trouvée en ligne. Source inconnue.



Groupe de gais lurons et luronnes. Détail. Le titre reprend la description manuscrite relevée au verso de la photo. Archives de Montréal, Fonds Tréfflé Bastien et famille Gravel, SHM020, Y, 001-2400dpi.

Notes

1 Clément, Éric, « Edmund Alleyn et le Sault-au-Récollet », La Presse +, Édition du 13 mai 2017, section ARTS, écran 4, https://plus.lapresse.ca/screens/e64a680d-55c3-4173-8576-1f5c1bd6f517_7C_CLFYX-BToRmA.html. Consulté le 2 novembre 2020.



Desjardins

Caisse du Centre-nord de Montréal

Groupe de gais lurons et luronnes. Détail.

Le titre reprend la description manuscrite relevée au verso de la photo.

Archives de Montréal, Fonds Tréflé Bastien et famille Gravel, SHM020, Y, 001-2400dpi.



www.lashac.com

Retrouvez-nous sur



<https://www.facebook.com/societehistoireAC>